

PANORAMA DES DISPOSITIFS STATISTIQUES SUR LES PARCOURS DE VIE

Avertissement : dans ce panorama, qui n'a pas prétention à l'exhaustivité, chaque source est répertoriée une et une seule fois. Seules les sources surtout ciblées sur les jeunes ou les personnes âgées sont répertoriées respectivement en table ronde 1 et 3. Les sources généralistes sont répertoriées en table ronde 2, mais peuvent être utilisées aussi sur ces deux sous-populations spécifiques.

Table ronde 1 : Accès à l'autonomie des jeunes.....	3
Existant.....	3
Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif Génération 98.....	3
Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif Génération 2004	5
Enquête Entrée dans la vie adulte (EVA).....	7
Données administratives sur les jeunes suivis par les missions locales.....	9
Enquêtes sur l'insertion dans la vie active des lycéens et apprentis IVA/IPA.....	10
Enquête sur le devenir des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation 2008-2009.....	11
Panel 2008 des bénéficiaires d'un contrat aidé et d'une population témoin.....	12
A venir (opérations nouvelles ou réédition d'opérations déjà réalisées).....	14
Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif Génération 2010.....	14
Enquête Entrée dans la vie adulte (EVA) 2013.....	16
Enquête en continu sur l'insertion à 6 mois des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation.....	17
Enquête sur les ressources des jeunes ENRJ 2014.....	19
Enquête auprès des bénéficiaires de contrats uniques d'insertion et d'emplois d'avenir et d'une population témoin 2014.....	21
Table ronde 2 : La vie active : continuité et ruptures.....	23
Existant.....	23
Enquête emploi.....	23
Enquête Formation et Qualification professionnelle (FQP) 2003.....	25
EDP (Echantillon démographique permanent).....	26
Enquête Trajectoires et Origines (TeO) 2008.....	28
Enquête Etude sur les relations familiales et intergénérationnelles (ERFI).....	30
Panel DADS (Déclaration annuelle de données sociales) et Panel Tous salariés.....	32
Enquête 2008-2009 auprès des stagiaires de la formation professionnelle.....	34
Fichier historique des demandeurs d'emploi apparié avec les DADS.....	36
Panel ENIAMS-DADS (échantillon national inter-régime d'allocataires de minima sociaux- déclaration annuelle de données sociales).....	38
Enquêtes sur l'insertion sociale des allocataires de minima sociaux.....	40
Statistiques sur les ressources et conditions de vie / Dispositif SRCV.....	42
Enquête Santé et Itinéraire Professionnel (SIP).....	44
A venir (opérations nouvelles ou réédition d'opérations déjà réalisées).....	46
Panel non salariés, panel tous actifs.....	46
Enquête EPIC 2013 (Etude des parcours individuels et conjugaux).....	48
Enquête conditions de travail 2012 et risques psycho-sociaux.....	50
Panel Politique de la Ville 2013.....	52
Enquête longitudinale française depuis l'enfance (cohorte Elfe).....	54
Panel EDP ++.....	56
Enquête Formation et qualification professionnelle (FQP) 2014.....	58
Table ronde 3 : De la vie active au grand âge.....	59
Existant.....	59
Échantillon inter-régimes de cotisants.....	59
Échantillon inter-régimes de retraités.....	62
Enquête handicap-santé - Volet Ménages 2008 - Volet Institutions 2009.....	64
Remontées individuelles Allocation personnalisée d'autonomie (APA).....	66

Enquête SHARE (Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe), vagues 1 à 4.....	68
A venir (opérations nouvelles ou réédition d'opérations déjà réalisées).....	71
Enquête CARE 2015.....	71
Enquête patrimoine 2014.....	73
Enquête SHARE (Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe), vague 5, 2013.....	75

Table ronde 1 : Accès à l'autonomie des jeunes

Existant

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif Génération 98

Organisme responsable :

Cereq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Type d'opération

En 1997, le Céreq mettait en place la première enquête transversale à tous les niveaux de formation pour analyser l'insertion des jeunes et alimenter les réflexions sur le rendement externe de l'éducation initiale. Fort de cette expérience réussie, le Céreq développait au début des années 2000 un dispositif complet d'enquêtes qui permet d'étudier l'accès à l'emploi des jeunes à l'issue de leur formation initiale. Tous les trois ans, une nouvelle enquête est réalisée auprès de jeunes qui ont en commun d'être sortis du système éducatif la même année quel que soit le niveau ou le domaine de formation atteint, d'où la notion de « génération ». L'enquête permet de reconstituer les parcours des jeunes au cours de leurs trois premières années de vie active et d'analyser ces parcours au regard notamment du parcours scolaire et des diplômes obtenus.

Certaines enquêtes peuvent donner lieu à plusieurs interrogations successives auprès d'une même cohorte de jeunes : c'est le cas notamment pour la « Génération 98 » (Suivi d'une cohorte de jeunes sortis de formation initiale au cours ou à la fin de l'année scolaire 1997-1998) qui a été interrogée trois ans, cinq ans, sept ans et dix ans après la sortie du système éducatif.

Objectifs

L'enquête a pour objectif de rendre compte des parcours d'insertion professionnelle des jeunes après leur sortie du système éducatif pendant leurs trois premières années de vie active, en fonction de leur plus haut diplôme, de la spécialité, de la voie de formation, de caractéristiques de leur parcours scolaire, de l'origine sociale, familiale, etc. La première interrogation, permet de suivre les conditions d'accès à l'emploi au cours des trois premières années suivant la sortie. La deuxième interrogation, collectée en 2003, et la troisième interrogation, permettent d'analyser les débuts de carrière et les premières mobilités sur les sept années de vie active suivant la sortie de formation initiale. Des modules additionnels de questions ont permis de collecter de l'information sur l'intégration des jeunes en entreprise, l'organisation du travail, la mobilité interne et les réorientations professionnelles.

Ces enquêtes permettent en outre d'examiner la place et le rôle des mesures pour l'emploi ou la formation, en début de vie active.

Thèmes abordés

Les ré-interrogations prolongent le questionnement sur le parcours professionnel (de 2001 à 2003 puis de 2003 à 2005 et de 2005 à 2008). On connaît ainsi les situations des jeunes mois par mois depuis la sortie du système éducatif en 1998 : emploi, chômage, inactivité, reprise d'études, avec une description plus ou moins détaillée de ces situations.

Les ré-interrogations sont centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme), permettant en outre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple sur les insertions les plus problématiques) et d'analyser les trajectoires longues.

Champ

Ensemble des jeunes sortis de formation initiale au cours ou à la fin de l'année scolaire 1997-1998, d'un établissement de formation de France métropolitaine, quel que soit le niveau de formation et la spécialité. La " sortie " est définie par l'absence de poursuite d'études ou de reprise d'études au cours de l'année suivante. En fonction des demandes de partenaires extérieurs, certains niveaux de sortie ont été sur-échantillonnés, en particulier pour la première interrogation.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Ensemble des jeunes sortis de formation initiale au cours ou à la fin de l'année scolaire 1997-1998, d'un établissement de formation de France métropolitaine, quel que soit le niveau de formation et la spécialité.

périodicité de l'opération

La première collecte a été réalisée d'avril à juin 2001, les suivantes d'octobre à décembre 2003/2005/2008.

taille de l'échantillon

Un peu plus de 55 000 personnes ont répondu à la première interrogation, extensions comprises.

Pour en savoir plus (liens utiles)

<http://www.cereq.fr/index.php/sous-themes/Enquetes-Generation-Sous-Themes/Generation-1998-enquetes-2001-2003-2005-2008>

Eléments de bibliographie

<http://www.cereq.fr/index.php/sous-themes/Enquetes-Generation-Sous-Themes/Generation-1998-enquetes-2001-2003-2005-2008>

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif Génération 2004

Organisme responsable :

Cereq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Type d'opération

En 1997, le Céreq mettait en place la première enquête transversale à tous les niveaux de formation pour analyser l'insertion des jeunes et alimenter les réflexions sur le rendement externe de l'éducation initiale. Fort de cette expérience réussie, le Céreq développait au début des années 2000 un dispositif complet d'enquêtes qui permet d'étudier l'accès à l'emploi des jeunes à l'issue de leur formation initiale. Tous les trois ans, une nouvelle enquête est réalisée auprès de jeunes qui ont en commun d'être sortis du système éducatif la même année quel que soit le niveau ou le domaine de formation atteint, d'où la notion de « génération ». L'enquête permet de reconstituer les parcours des jeunes au cours de leurs trois premières années de vie active et d'analyser ces parcours au regard notamment du parcours scolaire et des diplômes obtenus.

Certaines enquêtes peuvent donner lieu à plusieurs interrogations successives auprès d'une même cohorte de jeunes : c'est le cas notamment pour la « Génération 2004 » (suivi d'une cohorte de jeunes sortis de formation initiale au cours ou à la fin de l'année scolaire 2003-2004) qui a été interrogée trois ans, cinq ans et sept ans après la sortie du système éducatif.

Objectifs

L'enquête a pour objectif de rendre compte des parcours d'insertion professionnelle des jeunes après leur sortie du système éducatif pendant leurs trois premières années de vie active, en fonction de leur plus haut diplôme, de la spécialité, de la voie de formation, de caractéristiques de leur parcours scolaire, de l'origine sociale, familiale, etc. La première interrogation, permet de suivre les conditions d'accès à l'emploi au cours des trois premières années suivant la sortie. La deuxième interrogation, collectée en 2009, et la troisième interrogation, permettent d'analyser les débuts de carrière et les premières mobilités sur les sept années de vie active suivant la sortie de formation initiale.

Ces enquêtes doivent également permettre d'examiner la place et le rôle des mesures pour l'emploi ou la formation, en début de vie active.

Thèmes abordés

Ces ré-interrogations prolongent le questionnement sur le parcours professionnel (de 2007 à 2009 puis de 2009 à 2011). On connaît ainsi les situations des jeunes mois par mois depuis la sortie du système éducatif en 2004 : emploi, chômage, inactivité, reprise d'études, avec une description plus ou moins détaillée de ces situations.

Les ré-interrogations sont centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme), permettant en outre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple sur les insertions les plus problématiques) et d'analyser les trajectoires longues. Pour la troisième interrogation, deux modules additionnels de questions ont été introduits, l'un concernant l'acquisition de diplôme depuis la sortie du système éducatif, l'autre sur le recours à la formation continue des salariés en lien avec les changements professionnels.

Champ

Ensemble des jeunes sortis de formation initiale au cours ou à la fin de l'année scolaire 2003-2004, d'un établissement de formation de France métropolitaine, quel que soit le niveau de formation et la spécialité. La " sortie " est définie par l'absence de poursuite d'études ou de reprise d'études au cours de l'année suivante.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Ensemble des jeunes sortis de formation initiale au cours ou à la fin de l'année scolaire 2003-2004, d'un établissement de formation de France métropolitaine, quel que soit le niveau de formation et la spécialité.

périodicité de l'opération

La première collecte a été réalisée d'avril à juin 2007, les deux suivantes successivement d'octobre à décembre 2009 et 2011.

taille de l'échantillon

Un peu plus de 33 000 personnes ont répondu à la première interrogation.

Pour en savoir plus (liens utiles)

<http://www.cereq.fr/index.php/sous-themes/Enquetes-Generation-Sous-Themes/Generation-2004-enquetes-2007-2009>

Éléments de bibliographie

<http://www.cereq.fr/index.php/sous-themes/Enquetes-Generation-Sous-Themes/Generation-2004-enquetes-2007-2009>

Enquête Entrée dans la vie adulte (EVA)

Organisme responsable :

Insee. Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS).

Type d'opération

Depuis 1973, le ministère chargé de l'Éducation nationale met régulièrement en œuvre des panels d'élèves afin de pouvoir observer de manière longitudinale le déroulement des parcours scolaires.

L'enquête Entrée dans la vie active EVA a pris pour base le panel Éducation de 1995 (élèves entrés en 6ème en 1995) mis en place par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère chargé de l'Éducation. Les élèves qui le composent ont été suivis tout au long de leur scolarité dans l'enseignement secondaire puis dans l'enseignement supérieur pour ceux qui ont obtenu le baccalauréat. Ils sont interrogés par l'enquête EVA au fur et à mesure de leur sortie du système scolaire (de 2005 à 2012). À chaque collecte, la base d'enquête comprend les jeunes ayant déjà répondu au moins une fois lors des précédentes vagues de l'enquête EVA, ainsi que les nouveaux sortants de formation initiale.

Objectifs

L'objectif de l'enquête sur l'entrée dans la vie adulte (EVA) est d'interroger les jeunes qui sont sortis du système éducatif sur leur entrée dans la vie adulte et de mettre en regard leur parcours scolaire avec leur insertion professionnelle.

Thèmes abordés

Les questions portent sur les études suivies ou le motif d'arrêt des études (niveau atteint, problèmes administratifs ou financiers), la situation professionnelle (statut d'emploi, qualification, durée du temps de travail, taille de l'entreprise, chômage...) et les conditions de vie (type d'habitation, ressources, vie sociale, difficultés rencontrées...).

Un questionnaire thématique additionnel peut être adressé aux enquêtés. Pour l'année 2007, par exemple, un questionnaire sur la santé en lien avec le parcours scolaire ou professionnel a été envoyé aux personnes interrogées.

Champ

L'enquête EVA concerne les élèves entrés en sixième en 1995 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine ou des DOM après leur sortie du système éducatif.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Jeune appartenant au panel Éducation de 1995.

périodicité de l'opération

La collecte est réalisée en mars de chaque année.

taille de l'échantillon

Chaque année, de plus en plus d'individus sont interrogés au fur et à mesure de leur sortie du système scolaire.

Ainsi, en 2005, l'échantillon de l'enquête EVA comportait 5 500 personnes. En 2009, le questionnaire EVA a été envoyé à 9 500 jeunes (3 000 interrogés pour la première fois et 6 500 ayant répondu au moins une fois à l'enquête).

Pour en savoir plus (liens utiles)

Panel d'élèves du second degré, recrutement 1995 - France métropolitaine :

<http://www.cmh.greco.ens.fr/enquetes/XML/lil-0182.xml>

Entrée dans la vie adulte des élèves entrés en 6^{ème} en 1995 (EVA) - France métropolitaine :
<http://www.cmh.greco.ens.fr/enquetes/XML/lil-0484.xml>

Éléments de bibliographie

S. Lemaire, V. Guyon, et F. Murat - « Un élève sur deux entrés en 6^e en 1995 fait des études 10 ans plus tard ». Insee Première n°1158, septembre 2007.

R. Despalins et T. De Saint Pol, - « L'entrée dans la vie adulte des bacheliers sous l'angle du logement ». Études Résultats n°813, septembre 2012.

E. Nauze-Fichet : « Les projets professionnels des jeunes sept ans après leur entrée au collège »

S. Lemaire : « Les premiers bacheliers du panel : aspirations, image de soi et choix d'orientation »

in « Education et formations n°72 : Les représentations des élèves du panel 1995, sept ans après leur entrée en sixième»

A paraître : Insee Première

L. Meuric et F. Gleizes : « Les jeunes entrés en 6^e en 1995 et ayant au moins le Baccalauréat : conditions de vie et insertion professionnelle en 2012. »

Données administratives sur les jeunes suivis par les missions locales

Organisme responsable :

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares).

Type d'opération

La Dares exploite à des fins de production de statistiques et d'études les données de l'application Parcours 3, dont disposent les missions locales et les PAIO depuis 2003 pour gérer les dossiers des jeunes qu'elles accompagnent et notamment ceux qui bénéficient du programme d'accompagnement « contrat d'insertion dans la vie sociale » (Civis).

Objectifs

L'application Parcours 3 est utilisée quotidiennement pour la saisie des dossiers des jeunes par l'ensemble des conseillers des missions locales. Localement, Parcours 3 est un outil de pilotage pour chaque mission locale.

Au niveau national, les exploitations réalisées par la Dares ont plusieurs objectifs :

- comptabiliser et décrire les jeunes suivis par les missions locales (notamment ceux en premier accueil) ;
- comptabiliser et décrire les jeunes suivis par les missions locales et bénéficiant de programmes particuliers, comme le Civis ou les emplois d'avenir ;
- décrire l'accompagnement délivré par les missions locales ;
- décrire les trajectoires des jeunes suivis par les missions locales et/ou bénéficiant de programmes particuliers.

Thèmes abordés

Les données contenues dans l'application et exploitées par la Dares permettent de décrire précisément les caractéristiques individuelles des jeunes (âge, sexe, niveau de formation, lieu de résidence, situation familiale....), les situations qu'ils occupent sur le marché du travail, les services dont ils bénéficient, les emplois qu'ils occupent, les formations qu'ils suivent...

Champ

L'ensemble de la France est couverte.

Caractéristiques

Les données de l'application sont alimentées en permanence et exploitées par la Dares pour produire des tableaux de bord mensuels et annuels, des études de bilan annuel, des études thématiques ponctuelles.

Pour en savoir plus (liens utiles)

Éléments de bibliographie

Bonnevialle L. : « Le contrat d'insertion dans la vie sociale : moins d'emploi pour les jeunes sortants en 2009 et 2010 », *Dares Analyses* n° 008, janvier 2012.

Bonnevialle L. : « L'activité des missions locales et PAIO en 2011 : les premiers accueils se maintiennent à un niveau élevé », *Dares Analyses* n° 34, juin 2013.

Bonnevialle L. : « Le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) : la moitié des jeunes sur la voie de l'insertion professionnelle après 18 mois », *Premières Synthèses* n°29-3, juillet 2008

Enquêtes sur l'insertion dans la vie active des lycéens et apprentis IVA/IPA

Organisme responsable :

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du Ministère de l'éducation nationale.

Type d'opération

Les enquêtes sur l'insertion dans la vie active des lycéens et apprentis se réalisent depuis une vingtaine d'années.

Elles permettent de décrire la situation sur le marché de l'emploi des jeunes sept mois après leur sortie des filières technologiques et professionnelles des lycées et des centres d'apprentis.

L'« enquête sur l'insertion dans la vie active » comporte deux questionnaires homologues : l'un pour les lycéens (IVA), l'autre pour les apprentis (IPA).

Objectifs

L'objectif principal de l'enquête est d'apporter des informations sur le devenir des lycéens et des apprentis sept mois après leur sortie du système éducatif, d'analyser leur situation professionnelle, la qualité des emplois qu'ils occupent en fonction des diplômes obtenus et des spécialités de formation suivies ou du moins du niveau de formation atteint.

Au niveau local, cette enquête fournit des informations aux rectorats comme aux régions et aux partenaires sociaux pour négocier le schéma régional des formations. Elle doit permettre aux élèves et à leurs parents de disposer, pour leurs choix d'orientation, des informations nécessaires sur les débouchés.

Thèmes abordés

Les principaux thèmes abordés sont centrés autour de la dernière classe fréquentée (niveau et spécialité de formation suivie), les diplômes obtenus, les caractéristiques des élèves (sexe, âge), leur situation au 1^{er} février de l'année qui suit leur abandon présumé du système éducatif et, pour ceux qui ont trouvé un emploi, les caractéristiques de cet emploi (statut, intitulé, fonction principale exercée, catégorie socioprofessionnelle dont il relève, durée du travail, salaire, taille et secteur d'activité de l'entreprise), les démarches qui ont permis de l'obtenir et l'opinion que l'élève ou l'apprenti a de la formation suivie (y compris des stages en entreprise).

Champ

L'enquête s'adresse aux jeunes de France métropolitaine et des DOM présumés sortants du système éducatif :

- lycéens des filières professionnelles ou technologiques non réinscrits l'année suivante dans un lycée ou dans un établissement d'enseignement supérieur ;
- jeunes inscrits dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou dans une section d'apprentissage non réinscrits l'année suivante.

Les sortants de filière générale ne sont pas interrogés car la plupart poursuivent leurs études.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Jeune, élève ou apprenti, sortant du système éducatif.

périodicité de l'opération

L'enquête est annuelle. La date d'observation est le 1^{er} février de chaque année.

taille de l'échantillon

Environ 260 000 lycéens et 150 000 apprentis présumés sortants du système éducatif.

Éléments de bibliographie (dernières publications)

Eric Chan-Pang-Fong (2013), *L'insertion professionnelle des jeunes sortant d'apprentissage, sept mois après la fin de leurs études*, Note d'Information de la DEPP, n° 13.15. Eric Chan-Pang-Fong (2013), *L'insertion professionnelle des jeunes sortant de lycée, sept mois après la fin de leurs études*, Note d'Information de la DEPP, n° 13.16.

Enquête sur le devenir des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation 2008-2009

Organisme responsable :

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares).

Type d'opération

Cette enquête sur le devenir des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation fait suite à un précédent panel construit par la Dares dans les années 2002-2003. C'est une enquête sur la trajectoire professionnelle de ces bénéficiaires menée en deux vagues, à un an de distance.

Le contrat de professionnalisation, dispositif d'insertion en alternance commun aux jeunes et aux adultes, a succédé, fin 2004, aux contrats d'adaptation, de qualification et d'orientation.

La durée du contrat de professionnalisation (ou de l'action de professionnalisation dans le cas d'un CDI) peut varier entre 6 mois et 2 ans. Il peut viser un diplôme ou titre reconnu par l'État ou une convention collective de branche ou une CPNE (*commission paritaire nationale de l'emploi*), ou bien un certificat de qualification professionnelle (CQP).

Objectifs

L'objectif de cette enquête est d'une part de connaître la trajectoire professionnelle des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation avant et après le passage dans ce contrat, d'autre part de recueillir des informations sur le passage en dispositif, en particulier le déroulement du contrat et de l'action de professionnalisation.

Thèmes abordés

Parmi les thèmes abordés figurent les circonstances d'entrée et le déroulement du dispositif, le repérage des ruptures des contrats le cas échéant, le calendrier d'activité (repérage des périodes d'emploi et de chômage avant et après le contrat) et des questions d'opinion sur le contrat (tutorat, accompagnement, lien avec l'entreprise...).

Champ

Personnes entrées en contrat de professionnalisation en 2006 en France métropolitaine.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Bénéficiaires du contrat de professionnalisation.

périodicité de l'opération

Deux vagues successives :

- vague 1 : novembre 2008 à février 2009 ;
- vague 2 : fin novembre 2009.

taille de l'échantillon

Vague 1 : 3 832 interviews ont été réalisés, sur les 5 000 interviews prévus.

Vague 2 : 3 264 personnes ont été réinterrogées parmi les répondants à la 1^{ère} vague.

Pour en savoir plus (liens utiles)

Éléments de bibliographie

Sanchez R. « Le contrat de professionnalisation : l'insertion des bénéficiaires varie surtout selon le métier préparé », Dares analyses n°100, décembre 2012.

Panel 2008 des bénéficiaires d'un contrat aidé et d'une population témoin

Organisme responsable :

Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques).

Type d'opération

Cette opération est une réponse aux demandes d'évaluation des dispositifs de politiques de l'emploi émanant du Cabinet du Ministre, de la DGEFP, des corps d'inspection (Cour des Comptes, IGAS notamment), des organismes d'expertise (COE, CAS...) ainsi que des partenaires sociaux.

La loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005 a procédé à une refonte des contrats aidés en direction des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi afin notamment de simplifier l'accès à ces contrats. L'enquête permet de décrire les trajectoires des bénéficiaires de contrat aidé et d'évaluer l'effet du passage en contrat aidé sur ces trajectoires.

Objectifs

L'enquête s'inscrit dans un cadre évaluatif. Son objectif principal est de mesurer l'impact du passage en contrat aidé sur les trajectoires professionnelles, notamment sur la vitesse de retour à l'emploi, la qualité de l'emploi retrouvé et la durabilité de cet emploi. L'enquête permet également de recueillir l'opinion des bénéficiaires de contrats aidés sur ces contrats et d'étudier l'évolution de leurs conditions de vie (logement, santé, revenus).

Thèmes abordés

Parmi les principaux thèmes abordés on peut citer l'environnement de la personne (situation personnelle, revenu...), le calendrier des périodes d'emploi/formation/inactivité entre l'inscription au chômage et la date de l'enquête, la description des emplois occupés (type de contrat, nombre d'heures travaillées, salaire...).

Aux bénéficiaires de contrats sont posées des questions d'opinion sur le contrat (tutorat, accompagnement, lien avec l'entreprise...) et, le cas échéant, sur les raisons de la rupture du contrat.

Champ

Sont enquêtées deux populations de demandeurs d'emploi qui se sont inscrits à l'ANPE au 2^{ème} trimestre 2005 en France métropolitaine :

- des demandeurs d'emploi qui ont été recrutés en contrats aidés issus de la loi de cohésion sociale entre le 2^{ème} trimestre 2005 et le 2^{ème} trimestre 2007 (les « bénéficiaires ») ;
- des demandeurs d'emploi, potentiellement éligibles à ces contrats et choisis en fonction de leur ressemblance avec les « bénéficiaires », mais n'ayant pas bénéficié de telles mesures durant la période (les « témoins »).

Les contrats aidés issus de la loi de cohésion sociale évalués dans l'enquête sont :

- le contrat d'avenir (CAV) ;
- le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) ;
- le contrat d'insertion revenu minimum d'activité (CI-RMA) ;
- le contrat initiative emploi (CIE).

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Individu appartenant au champ de l'enquête.

périodicité de l'opération

L'enquête, ponctuelle, a été réalisée en deux vagues. Les bénéficiaires comme les témoins ont été interrogés à deux reprises : une première fois de novembre 2008 à février 2009, une seconde fois un an plus tard, entre novembre 2009 et mars 2010.

taille de l'échantillon

15 000 individus, dont :

- 9 000 bénéficiaires de contrats du plan de cohésion sociale entre mi-2005 et mi-2007 ;
- 6 000 témoins n'ayant pas bénéficié de telles mesures durant la période.

Pour en savoir plus (liens utiles)

Eléments de bibliographie

Benoteau, I., Le Minez, S., Lequien, L., Rémy, V., « Le Panel 2008 de la Dares : un outil d'évaluation de l'impact des contrats aidés sur la trajectoire professionnelle », *Document d'études* n°085, novembre 2012, Dares.

Le Minez, S., Lequien, L., Le Rhun B., Rémy, V., avec la collaboration de Bahu. M., « Les trajectoires professionnelles des bénéficiaires de contrat aidé. Premiers résultats du « Panel 2008 » », *Dares Analyses* n° 085, novembre 2012.

Benoteau I., Rémy, V., « L'opinion des demandeurs d'emploi sur les contrats aidés », *Dares Analyses* n°018, mars 2013.

A venir (opérations nouvelles ou réédition d'opérations déjà réalisées)

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif Génération 2010

Organisme responsable

Cereq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Type d'opération

L'enquête, qui interroge une cohorte d'individus ayant quitté pour la première fois le système de formation initiale en 2010, s'inscrit dans la continuité du dispositif « Génération » du Céreq mis en place à la fin des années 90 et constitué déjà de cinq cohortes.

Les apports des enquêtes Génération résident dans une large couverture du champ des sortants de formation initiale et dans une taille d'échantillon suffisante pour permettre des analyses fines par diplôme et spécialité. Contrairement à d'autres enquêtes d'insertion qui visent des publics segmentés, le dispositif Génération propose un questionnaire, une méthodologie et un cadre d'analyse homogène pour tous, quels que soient leur parcours scolaire, les diplômes obtenus, les domaines et voies de formation.

Une cohorte de sortants sur deux fait l'objet de ré-interrogations. La cohorte 2010, interrogée pour la première fois en 2013, le sera à nouveau en 2015, puis en 2017.

Objectifs

L'objectif principal du dispositif est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards sur l'insertion professionnelle des jeunes trois ans après la sortie du système éducatif, par grands niveaux de formation et diplôme, et par grands domaines de formation. Le dispositif permet d'alimenter la production de grands indicateurs régionaux de l'insertion. Le dispositif permet de reconstituer les parcours des jeunes au cours de leurs trois premières années de vie active et d'analyser ces parcours relativement à leur parcours scolaire et au(x) diplôme(s) obtenus(s). Ces enquêtes doivent également permettre d'examiner la place et le rôle des mesures pour l'emploi ou la formation en début de vie active.

Une deuxième finalité du dispositif est de contribuer à une analyse longitudinale approfondie des mobilités professionnelles en début de carrière, grâce aux ré-interrogations envisagées cinq et sept ans après la première interrogation de 2013.

Thèmes abordés

Cette enquête concerne la génération de sortants en 2010. Elle permettra de produire des analyses de l'insertion professionnelle des jeunes sortis en 2010 sur leurs trois premières années de vie active et de comparer les caractéristiques de leur insertion à celles des générations précédentes comparables : enquête en 2001 auprès de la Génération 98, enquête en 2004 auprès de la Génération 2001, enquête en 2007 auprès de la Génération 2004, enquête en 2010 auprès de la Génération 2007. La continuité du dispositif assure des comparaisons sur plus d'une décennie de l'insertion professionnelle des jeunes.

En décrivant la situation professionnelle des jeunes mois par mois depuis la sortie de formation initiale en 2010 jusqu'à la date de l'enquête au printemps 2013, l'enquête fournira une description des trajectoires en terme d'emploi, de chômage, d'inactivité et de reprise d'études. Elle permettra de décrire de manière détaillée chacun des emplois occupés et chacune des périodes de chômage, d'inactivité ou de reprise d'études. Des éléments du parcours scolaire et des stages suivis en cours d'études seront également recueillis.

Champ

Le champ de l'enquête est celui des individus sortis de formation initiale en 2010 d'un établissement de formation en France métropolitaine et DOM. Tous les domaines et voies de formation sont concernés.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Les unités enquêtées sont des individus sortis pour la première fois d'une formation initiale en 2009-2010 d'un établissement d'enseignement quel que soit le domaine ou le niveau de formation.

périodicité de l'opération

La première interrogation a eu lieu entre avril et juillet 2013.

Une ré-interrogation est prévue entre octobre et décembre 2013, soit deux ans après la première interrogation, une troisième aura lieu cinq ans après la première.

taille de l'échantillon

Le nombre de questionnaires exploitables est d'un peu plus de 39 000, extensions comprises.

[Pour en savoir plus \(liens utiles\)](#)

Enquête Entrée dans la vie adulte (EVA) 2013

Organisme responsable :

Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales.

Type d'opération

C'est le renouvellement d'une opération en cours depuis 2005 qui s'achève en 2012. Alors que l'édition précédente s'appuyait sur le panel élèves 1995 de la Depp (service statistique du ministère chargé de l'Éducation), la nouvelle enquête Entrée dans la vie adulte est basée sur le panel d'élèves du second degré recruté en 2007 (élèves entrés en sixième en septembre 2007).

Objectifs

L'objectif de l'enquête est d'observer l'entrée dans la vie adulte et l'insertion professionnelle en interrogeant les jeunes du panel d'élèves de 2007 dès leur sortie du système éducatif et jusqu'en 2022 ou 2023.

Le panel élèves 2007 collecté par la Depp suit le parcours des élèves au sein du système secondaire. A partir de 2015, l'interrogation annuelle sera enrichie d'un module supplémentaire portant sur les « conditions de vie des lycéens et apprentis » (Depp). Par ailleurs, également à partir de 2015, l'observation s'étendra au parcours dans l'enseignement supérieur des titulaires du baccalauréat (du panel 2007) grâce à l'enquête auprès des bacheliers que le SIES (service statistique du ministère chargé de l'enseignement supérieur) mettra alors en place. L'enquête EVA se situe dans le prolongement de ces deux opérations.

La réunion des trois enquêtes permettra de connaître le parcours des jeunes depuis leur entrée en sixième jusqu'à leur insertion dans la vie adulte.

Thèmes abordés

Parmi les thèmes abordés par l'enquête EVA, on peut citer la date de sortie du système éducatif, la raison de l'arrêt des études, le parcours professionnel depuis la sortie du système scolaire, les conditions de vie,....

Par ailleurs, des enquêtes complémentaires sur des thématiques spécifiques telles que la santé, le logement sont envisagées (pour une génération de jeunes nés autour de 1996).

Champ

L'enquête EVA concerne les élèves entrés en sixième en 2007 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine ou des DOM après leur sortie du système éducatif, de l'enseignement secondaire ou bien de l'enseignement supérieur.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Le jeune appartenant au panel d'élèves du second degré recrutés en 2007.

périodicité de l'opération

Chaque individu de l'échantillon est interrogé une fois par an entre mars et juillet. La première interrogation a lieu dans la deuxième année qui suit la sortie du système éducatif et porte sur les conditions de vie, la situation face aux études et à l'emploi. Les années suivantes, les enquêtés sont interrogés sur l'évolution, par rapport à l'année précédente, de leur situation en termes de conditions de vie, d'obtention de diplôme, de position sur le marché du travail. La première enquête annuelle est réalisée en 2013 auprès des jeunes sortis du système éducatif avant juillet 2011. La dernière devrait intervenir en 2023 et concernera tous les jeunes du panel 2007, qui auront alors 26,7 ans en moyenne.

taille de l'échantillon

La cible est constituée de l'ensemble de l'échantillon du panel d'élèves du second degré recrutés en 2007, soit 35 000 jeunes.

Pour en savoir plus (liens utiles)

<https://enquetes-sociales.insee.fr/EVAWEB/>

Enquête en continu sur l'insertion à 6 mois des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation

Organisme responsable :

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares).

Type d'opération

Cette opération est une réponse aux demandes de connaissance des dispositifs de politiques de l'emploi émanant des cabinets ministériels, de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), des corps d'inspection (Cour des Comptes, Inspection générale des affaires sociales notamment), des organismes d'expertise (conseil d'orientation de l'emploi, centre d'analyse stratégique,...) ainsi que des partenaires sociaux. Elle doit permettre en particulier de fournir régulièrement à la DGEFP les indicateurs de performance concernant le dispositif du contrat de professionnalisation, créé à la fin 2004.

Le contrat de professionnalisation a pour objectifs de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des jeunes de moins de 26 ans et des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, et de leur permettre d'acquérir une qualification. C'est un contrat de travail en alternance, à durée déterminée ou indéterminée, avec une action de professionnalisation.

Objectifs

L'objectif de l'enquête est d'obtenir une information régulière sur le devenir des bénéficiaires six mois après leur sortie du dispositif, en particulier de calculer leur taux d'insertion dans l'emploi et dans l'emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, emploi à son compte ou de titulaire dans la Fonction publique), ainsi que le taux de rupture des contrats (avant la date de fin prévue).. Elle permet également des comparaisons avec d'autres dispositifs d'emplois aidés (apprentissage, contrat unique d'insertion...). Elle vise à compléter l'information disponible régulièrement sur les contrats de professionnalisation, leurs bénéficiaires et leurs employeur, à partir des données administratives du système de gestion dématérialisé des contrats de professionnalisation, dit « Extrapro ».

Thèmes abordés

Le questionnaire comprend une quinzaine de questions portant sur les thèmes :

- emploi : une question sur la situation actuelle (en emploi, au chômage, en formation, inactif...) et quelques questions sur la nature de l'emploi (temps partiel, temps plein, CDD ou CDI) et sur l'employeur (secteur d'activité, taille, s'agit-il du même employeur qu'en contrat de professionnalisation...);
- déroulement du contrat (motif de rupture le cas échéant, lien formation-emploi, déroulement de la formation, tutorat...);
- appréciation sur le contrat.

Certaines données figurant dans la base de sondage ont été récupérées par appariement, de manière à alléger le questionnaire (caractéristiques du salarié, du contrat de professionnalisation, de l'employeur pendant le contrat).

Champ

L'unité enquêtée est l'individu. L'enquête est réalisée par voie postale, au fil de l'eau, tous les mois auprès d'un échantillon de sortants du mois m-6 (date théorique de fin de contrat). Elle couvre la France entière, y compris les Dom regroupés et considérés comme une région..

On définit les sortants comme des bénéficiaires sortis définitivement de leur contrat de professionnalisation, c'est-à-dire dont la convention est achevée et non reconduite par un avenant de reconduction.

La base de sondage est constituée à partir des données du système de gestion dématérialisé des contrats de professionnalisation, dit « Extrapro ».

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation.

périodicité de l'opération

Enquête nouvelle sous cette forme, lancée en octobre 2011. Toutefois la Dares avait mené en 2008-2009 une enquête en deux vagues, plus détaillée mais ponctuelle, sur le devenir des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation.

taille de l'échantillon

Il était calibré pour interroger environ 100 000 sortants sur l'année, soit en moyenne 8 300 par mois, en respectant la saisonnalité des sorties.

[Pour en savoir plus \(liens utiles\)](#)

[Eléments de bibliographie](#)

Premiers résultats à paraître fin 2013.

Enquête sur les ressources des jeunes ENRJ 2014

Organisme responsable :

Double maîtrise d'ouvrage :

- Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees) du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé et
- Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques (Insee)

Type d'opération

La situation et les perspectives que la société offre aux jeunes, en particulier leur risque de pauvreté, sont l'objet de préoccupations grandissantes aussi bien en France que dans l'ensemble des pays européens. L'ENRJ s'inscrit dans le cadre de la demande politique d'une meilleure connaissance de la population des jeunes adultes, particulièrement dans le domaine des ressources sur lesquelles peu d'informations sont disponibles, afin d'orienter les politiques publiques à leur destination.

Objectifs

L'enquête se donne comme premier objectif de décrire le plus finement possible les différentes ressources des jeunes adultes enquêtés : celles émanant d'activités rémunérées, celles correspondant à des transferts sociaux et celles provenant des transferts monétaires en nature¹ reçus des parents ou d'autres ménages. Une attention particulière sera apportée aux transferts financiers et aux aides reçues par les jeunes de leurs parents. À cette fin sera mise en place une double interrogation des jeunes adultes d'une part et de leurs parents d'autre part. L'enquête auprès des jeunes adultes permettra notamment de préciser la nature et l'évaluation des ressources à prendre en compte dans la définition du niveau de vie de cette tranche d'âge et de répondre à des questions essentielles en termes de politique publique. L'interrogation des parents permettra de mieux mesurer la charge que représente le jeune sur leur budget et de la mettre en regard avec l'évaluation par les jeunes des aides qu'ils reçoivent de leur famille.

Thèmes abordés

Les principaux thèmes abordés dans le cadre de l'enquête sont les suivants :

- les caractéristiques des ressources des jeunes adultes de 18 à 24 ans : nature, fréquence et montant ;
- le recensement des aides reçues et données par les parents du jeune (et le cas échéant d'autres ménages ou individus) ;
- les ressources nécessaires aux jeunes adultes afin d'accéder à l'autonomie ;
- le poids de l'aide aux jeunes adultes dans le budget des parents ;
- les relations entre les jeunes adultes et leurs parents.

Il est prévu de réaliser un appariement avec les données fiscales des parents, afin de déterminer leur niveau de vie. Un tel appariement ne sera pas effectué pour les jeunes adultes en raison de la moindre pertinence de cette source pour ce qui les concerne.

Champ

L'enquête ENRJ vise à interroger tous les jeunes de 18 à 24 ans, résidant en France au moins une partie de l'année, quelle que soit leur situation familiale, de logement et d'emploi, ainsi que leurs parents s'ils résident en France.

¹ Dons de nourriture, mise à disposition d'un logement, d'une voiture, services comme la prise en charge du ménage, la garde des enfants en bas âge du jeune...

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

L'enquête se compose de trois questionnaires différents et indépendants qui peuvent être passés dans des ordres différents :

- - un questionnaire qui reprend le tableau des habitants du logement ;
- - un questionnaire pour les jeunes adultes ;
- - un questionnaire pour les parents.

périodicité de l'opération

L'enquête, ponctuelle, devrait se dérouler du 1^{er} octobre au 31 décembre 2014 pour une durée approximative de 14 semaines.

Mais le questionnaire ne pouvant à lui seul couvrir l'ensemble des thématiques liées à l'accès à l'autonomie, aux échanges intergénérationnels et à la pluralité des formes d'aides et des aidants, il est envisagé de réaliser une post-enquête qualitative. Il sera ainsi demandé aux enquêtés (jeunes et parents) s'ils acceptent la visite d'un chercheur pour un entretien plus approfondi après ENRJ.

taille de l'échantillon

L'enquête vise, pour la France métropolitaine, 5 000 jeunes répondants dont 4 000 en logements ordinaires et 1 000 en communauté, et estime le volet des parents à 6 000 parents répondants (si les parents sont séparés ils seront interrogés tous les deux). La réalisation d'extensions aux DOM à hauteur de 1 500 fiches adresses par DOM est envisagée.

[Pour en savoir plus \(liens utiles\)](#)

Enquête auprès des bénéficiaires de contrats uniques d'insertion et d'emplois d'avenir et d'une population témoin 2014

Organisme responsable :

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.

Type d'opération

L'enquête auprès des bénéficiaires de contrats uniques d'insertion et d'emplois d'avenir et d'une population témoin s'inscrit dans une longue tradition de panels menés par la Dares sur les bénéficiaires de contrats aidés. Une réédition est rendue nécessaire par la mise en place de nouveaux contrats depuis le dernier panel 2008 : le contrat unique d'insertion (CUI), en vigueur depuis janvier 2010, et les emplois d'avenir, dont les premiers contrats ont été signés en novembre 2012.

Objectifs

L'objectif de cette enquête est double :

- compléter les données disponibles dans les fichiers administratifs pour analyser les trajectoires professionnelles des bénéficiaires et mesurer l'impact du passage en contrat aidé sur celles-ci ;
- recueillir l'opinion des bénéficiaires de contrats aidés sur ces contrats.

Thèmes abordés

Les principaux thèmes abordés par l'enquête seront les suivants :

- repérage des périodes d'emploi/formation/inactivité entre l'inscription à Pôle emploi/l'accueil en mission locale et la date de l'enquête ;
- description des emplois occupés (type de contrat, nombre d'heures travaillées, salaire...) ;
- pour les bénéficiaires de contrats aidés, déroulement du contrat (tutorat, accompagnement, formation, lien avec l'entreprise...) et, le cas échéant, raisons de la rupture du contrat ;
- situation personnelle et familiale ;
- conditions de vie (santé, logement, situation financière, etc.).

Champ

L'enquête sera menée auprès de deux catégories de résidents en France (métropole et Dom) :

- personnes qui se sont inscrites à Pôle emploi fin 2013 dont une partie passées par un contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand ou par un contrat unique d'insertion – contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand entre fin 2013 et fin 2015 (« bénéficiaires »), et une autre (« témoins ») non bénéficiaires de ces contrats sur cette période ;
- jeunes inscrits en mission locale fin 2013 dont une partie entrés en emploi d'avenir à ce moment là² (« bénéficiaires ») et une autre non bénéficiaire de ces contrats sur cette période (« témoins »).

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Les personnes inscrites à Pôle emploi ou en mission locale fin 2013.

² Les jeunes en emplois d'avenir « professeur » ne seront pas concernés par l'enquête, compte tenu de la spécificité du dispositif.

périodicité de l'opération

L'objectif est de pouvoir suivre la trajectoire professionnelle des bénéficiaires depuis leur entrée en dispositif et jusqu'à un an minimum après la sortie. La collecte est prévue en six vagues pour le volet CUI et cinq vagues pour le volet emploi d'avenir. La première vague aura lieu quelques mois après l'embauche en CUI ou en emploi d'avenir pour les bénéficiaires et pour leurs témoins. Dans le cas des CUI, cinq ré-interrogations sont donc prévues à 6 mois d'intervalle, et dans le cadre des emplois d'avenir, quatre ré-interrogations à 12 mois d'intervalle. Les témoins seront interrogés au même moment que les bénéficiaires.

L'échantillon est renouvelé tous les 6 mois pour constituer quatre cohortes de contrats aidés et de témoins pendant la fenêtre d'observation de deux ans.

taille de l'échantillon

En termes d'effectifs de répondants, on vise, pour le volet « contrat unique d'insertion », le recueil de 14 000 questionnaires complets, répartis entre bénéficiaires de CUI (CAE, CIE) pour deux tiers et population témoin pour un tiers, et, pour le volet « emploi d'avenir », celui de 9 000 questionnaires, répartis pour moitié entre bénéficiaires d'emploi d'avenir et témoins.

[Pour en savoir plus \(liens utiles\)](#)

Table ronde 2 : La vie active : continuité et ruptures

Existant

Enquête emploi

Organisme responsable :

Insee. Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS)

Type d'opération

L'enquête Emploi existe depuis 1954 en France métropolitaine. D'abord réalisée annuellement, elle est devenue trimestrielle et collectée en continu en 2002 en application d'un règlement européen. Une enquête Emploi a été mise en place dans les Dom sur la base d'une collecte annuelle en 2001.

L'enquête Emploi trimestrielle s'inscrit dans le cadre des enquêtes "Forces de travail" défini par l'Union européenne ("*Labour Force Survey*") et est régie notamment par le règlement communautaire n°1991/2002 du 8 octobre 2002. Elle répond aussi aux besoins d'information du grand public, de l'Insee, de ses partenaires (Dares, Depp, Drees, Cereq notamment) ainsi que des chercheurs sur les thèmes de l'enquête.

L'enquête Emploi est la seule source qui fournit directement une mesure du chômage au sens du Bureau international du travail (BIT). A ce titre, elle est un élément central de l'observation structurelle et conjoncturelle du marché du travail et de la situation des individus vis-à-vis de ce marché.

Objectifs

L'enquête Emploi a pour objectif :

- de mesurer directement les grandes catégories d'activité retenues par le BIT (chômage, population active, sous emploi...), ce qui permet notamment de comparer le niveau et l'évolution des taux d'activité et de chômage de la France à ceux des autres pays européens ainsi que ceux des pays membres de l'organisation internationale du travail ;
- de préciser les caractéristiques (durée du travail, temps partiel, multi-activité...) et la structure des emplois ;
- d'étudier des trajectoires individuelles ;
- de constituer une base de données permettant la réalisation d'études approfondies sur les différentes approches de l'emploi.

Thèmes abordés

Les questions portent sur l'emploi, le chômage, la formation, l'origine sociale, la situation un an auparavant, et la situation principale mensuelle sur les douze derniers mois.

Champ

L'enquête trimestrielle porte sur la France métropolitaine. Les DOM seront compris dans le champ à partir de 2013.

Les personnes interrogées par l'enquête Emploi sont celles occupant, au moment de l'enquête, les logements ordinaires de l'échantillon. Les personnes sont enquêtées dans leur résidence habituelle.

Les occupants des communautés sont totalement exclus du champ de l'enquête.

Dans un premier temps, toutes les personnes occupant les logements de l'échantillon sont enregistrées lors du passage de l'enquêteur mais elles ne répondent pas toutes au questionnaire individuel. Seuls les individus habitant en permanence dans le logement, les enfants en garde alternée, les élèves internes et étudiants habitant en cité universitaire ou foyer d'étudiants de moins de 18 ans, les élèves ou étudiants habitant dans un logement indépendant et les personnes vivant dans un logement occasionnel sont interrogés individuellement si elles sont âgées de plus de 15 ans révolus dans l'année civile.

Cas particulier : les individus appartenant à un ménage d'inactifs de plus de 65 ans ne sont pas interrogés lors des 4 interrogations intermédiaires.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Personnes de 15 ans et plus occupant, au moment de l'enquête, les logements ordinaires de l'échantillon.

périodicité de l'opération

La collecte est trimestrielle. L'enquête est en outre réalisée en continu, toutes les semaines de chaque trimestre. Un même logement est interrogé six fois (les différentes vagues étant espacées exactement d'un trimestre).

Le nouveau questionnaire de l'enquête Emploi a été mis en collecte au 1^{er} trimestre 2013. La collecte est pour la première fois effectuée en continu dans les Dom : dans ceux-ci, en 2013, il est prévu de réaliser pour la dernière fois l'enquête Emploi annuelle de mars à juin en plus de l'enquête Emploi en continu.

taille de l'échantillon

Les fichiers d'enquête comptent actuellement environ 108 000 personnes de 15 ans ou plus répondantes chaque trimestre, réparties dans 57 000 ménages.

La taille de l'échantillon de l'enquête Emploi a été augmentée progressivement à partir du 1^{er} trimestre 2009 afin d'améliorer la précision de l'estimation de taux de chômage ; à compter de 2013, elle atteindra 67 000 logements chaque trimestre.

Pour en savoir plus (liens utiles)

Eléments de bibliographie (récente)

- [Guedj H., « Le taux d'emploi des hommes et des femmes - Des écarts plus marqués en équivalent temps plein », *Insee Première* n° 1462, août 2013.](#)
- [« Le travail à temps partiel », *Synthèse Stat'* n° 4, Dares, juin 2013.](#)
- [« Emploi, salaires - Édition 2013 », *Insee Références*, avril 2013.](#)
- [N. Barthélémy *et al.*, « Les motivations de départ à la retraite : stabilité entre 2010 et 2012 », *Études et résultats* n° 838, Drees, avril 2013.](#)
- [« Le temps partiel en 2011 », *Dares Analyses* n° 005, janvier 2013.](#)
- [V. Andrieux, C. Chantel, « Les salaires et les parcours de fin de carrière », *Dossier Solidarité et santé* n° 33, Drees, novembre 2012.](#)
- [Vidalenc J., Wolff L., « Une photographie du marché du travail en 2011 », *Insee Première* n° 1415, septembre 2012.](#)
- [« Les disparités sur le marché du travail entre les femmes et les hommes : une analyse sur longue période », *Dares Analyses* n° 015, mars 2012.](#)

Enquête Formation et Qualification professionnelle (FQP) 2003

Organisme responsable :

Insee. Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS)

Type d'opération

L'enquête FQP a été réalisée en 1964, 1970, 1977, 1985, 1993 et 2003.

Objectifs

L'enquête sur la formation et la qualification professionnelle (FQP) permet d'étudier l'évolution du rendement des diplômés et de l'efficacité du système éducatif, de comprendre comment ont évolué l'influence des composantes "culturelles" et "socio-économiques" de l'origine sociale sur la réussite scolaire puis professionnelle.

Elle permet aussi d'estimer l'impact de la formation continue sur les carrières professionnelles, en terme de mobilité ou de rémunération.

Elle fournit enfin des éléments pour comprendre pourquoi le chômage des personnes sans diplôme a augmenté dans les années quatre-vingt-dix.

Thèmes abordés

Le questionnaire s'articule autour de cinq volets :

- la mobilité professionnelle ;
- la formation initiale ;
- la formation continue ;
- l'origine sociale ;
- les revenus du travail.

Champ

Le champ de l'enquête correspond à l'ensemble des personnes âgées de 18 à 65 ans, résidant dans un logement ordinaire.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Personnes âgées de 18 à 65 ans

périodicité de l'opération

La collecte a lieu d'avril à juillet 2003. Enquête ponctuelle Réédition de l'enquête tous les 10 ans.

taille de l'échantillon

L'échantillon cible comprend environ 40 000 logements.

Pour en savoir plus

INSEE http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=fd-fqp03

Centre Maurice Halbwachs <http://www.cmh.ens.fr/greco/enquetes.php>

Éléments de bibliographie

Economie et Statistique octobre 2010-n°431-432 : Emploi, formation et qualification professionnelle.

Monso O., «Changer de groupe social en cours de carrière. Davantage de mobilité depuis les années quatre vingt.s.», collection INSEE Première, n°1142, 2006 .

Biscourp P., « Durée des études, trajectoire scolaire et insertion sur le marché du travail », *Données sociales 2006*, pp. 117-184.

EDP (Echantillon démographique permanent)

Organisme responsable :

Insee (Direction des statistiques démographiques et sociales DSDS).

Type d'opération

L'échantillon démographique permanent (EDP) a été créé en 1967. C'est le premier panel sociodémographique de grande taille mis en place en France, pour étudier la fécondité, la mortalité, la mise en couple, les migrations géographiques au sein du territoire national, la mobilité sociale et la mobilité professionnelle, ainsi que les interactions possibles entre ces différents aspects.

Le principe général consiste à conserver des informations collectées dans les statistiques d'état civil ou lors des recensements pour les personnes nées un des jours "EDP".

Les personnes nées en France ces jours là sont intégrées dans l'EDP à leur naissance, avec l'enregistrement d'informations issues de leur bulletin de naissance.

Les autres personnes, nées hors de France, sont intégrées dans l'EDP à l'occasion des recensements, par le biais d'informations issues des bulletins du recensement.

Quand la personne est déjà dans l'échantillon démographique permanent, les nouvelles informations viennent compléter celles déjà accumulées, soit à partir de nouveaux événements d'état civil (mariage, naissance de ses enfants, décès), soit à partir de nouveaux recensements (caractéristiques de la personne, de son logement et, le cas échéant, des personnes vivant avec lui : conjoint, parents, enfants).

Objectifs

Le panel permet de suivre des personnes sur leurs parcours et d'accumuler les informations au fur et à mesure. Ce suivi permet de disposer d'informations non affectées par des effets de mémoire.

Par sa taille, l'échantillon démographique permanent permet des analyses fines qui peuvent notamment prendre en compte les effets de génération et des différenciations selon la région, les qualifications, l'origine...

Thèmes abordés

Fécondité ; mortalité ; nuptialité ; origines sociales ; situation familiale ; qualification et niveau de diplôme ; profession ; situation d'activité ; logement ; lieu de résidence.

Champ

L'EDP est historiquement constitué des personnes nées les 4 premiers jours d'octobre ; il a été élargi à 16 jours lors du projet EDP+ (à partir de 2004 pour l'état civil et 2008 pour le recensement) : personnes nées du 2 au 5 janvier, 1^{er} au 4 avril, 1^{er} au 4 juillet, 1^{er} au 4 octobre. Pour ces individus, l'EDP rassemble des données provenant des bulletins statistiques d'état-civil (bulletins de naissance, mariage(s) et décès de la personne et bulletins de naissance de ses enfants) ainsi que des informations issues des enquêtes annuelles de recensement, ou des recensements généraux de la population jusqu'en 1999. Les personnes présentes dans l'EDP sont toutes celles qui font l'objet d'un bulletin d'état civil ou qui sont recensées et qui sont nées un des jours retenus dans l'échantillon.

Depuis le projet EDP+, l'EDP intègre également des données sur l'inscription électorale du fichier national des électeurs.

Le champ de l'EDP couvre depuis 2003 les personnes résidant en France, y compris Dom, et non la seule France métropolitaine comme auparavant.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Les individus appartenant au champ de l'EDP. Les informations sur ces individus (et leur environnement) sont obtenues sans enquête spécifique à partir des différents fichiers les concernant.

périodicité de l'opération

L'opération est permanente. Un nouveau fichier est produit chaque année.

taille de l'échantillon

Pour une année donnée avant 2008, l'EDP est représentatif de plus de 1 % (4 jours sur 365) de la population résidente, depuis 2008 de plus de 4 % (16 jours sur 365), mais le fichier comporte un nombre beaucoup plus important d'individus puisqu'y figurent tous ceux, nés un « jour EDP », qui ont fait l'objet d'une information dans le champ des données collectées.

Pour en savoir plus (liens utiles)

Description de la source sur insee.fr : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-adm-echantillon-edp.htm>

Christine Couet, « L'échantillon démographique permanent de l'Insee », *Courrier des statistiques*, n°117-119, 2006. http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/cs117b.pdf (description de l'EDP et bibliographie en annexe).

Isabelle Robert-Bobée, « Etudier la fécondité en France à l'aide de l'échantillon démographique permanent », *Courrier des statistiques*, n°117-119, Insee, 2006. http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/cs117c.pdf

L'échantillon démographique permanent comme base d'études longitudinales sur les immigrés, *Insee Méthodes*, n°66, 1997.

Eléments de bibliographie

📖 Isabelle Robert-Bobée, Michael Rendall *et al.*, « Âge au premier enfant et niveau d'études : une analyse comparée entre la France, la Grande-Bretagne et la Norvège », *Données Sociales*, Insee, 2006 (http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/donsoc06g.pdf).

📖 Nathalie Blanpain, « L'espérance de vie s'accroît, les inégalités sociales face à la mort demeurent », *Insee Première* n°1372 octobre 2011 (<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1372/ip1372.pdf>).

📖 Emmanuelle Cambois et Caroline Laborde, « Mobilité socioprofessionnelle et mortalité en France : des liens qui se confirment pour les hommes et qui s'affirment pour les femmes », *Population-F (Ined)*, 66 (2), p. 373-400, 2011.

📖 Denis Fougère et Mirna Safi « L'acquisition de la nationalité française : quels effets sur l'accès à l'emploi des immigrés? », *France Portrait Social*, 2005-2006 (http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/fporsoc05d.pdf).

📖 Roland Rathelot et Mirna Safi, « Measuring the Effect of the Local Ethnic Composition on Natives' and Immigrants' Geographic Mobility in France. Evidence from Panel Data (1982-1999) », OSC, Sciences Po/CNRS, Notes & Documents n°2013-02 (http://www.sciencespo.fr/osc/sites/sciencespo.fr.osc/files/nd_2013_02_1.pdf)

📖 Christine Couet, « La mobilité résidentielle des jeunes », *Données sociales*, Insee, 2006 (http://insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/donsoc06zd.pdf).

📖 Christine Couet, « La mobilité résidentielle des adultes : existe-t-il des parcours-type? », *France Portrait Social*, Insee, 2006 (http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/fporsoc06f.pdf).

📖 Virginie Christel : « Trajectoires résidentielles des personnes âgées », *Données Sociales*, Insee, 2006 (http://insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/donsoc06zg.pdf)

📖 François Héran : « La mobilité sociale et professionnelle à la lumière de l'échantillon démographique permanent : six approches longitudinales » *Économie et Statistique*, n°316-317, Insee, 1998 (et l'ensemble du numéro 316-317 d'*Economie et Statistique* http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/issue/estat_0336-1454_1998_num_316_1)

📖 Stéphane Jugnot, Nicolas Frémeaux « Les enfants des baby-boomers votent par intermittence, surtout quand ils sont peu diplômés », *France, portrait social*, Edition 2010, Insee (http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC10E.pdf).

📖 Xavier Niel et Liliane Lincot, « L'inscription et la participation électorale en 2012 : qui est inscrit et qui vote », *Insee Première* n° 1411, septembre 2012 (<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1411/ip1411.pdf>)

Enquête Trajectoires et Origines (TeO) 2008

Organismes responsables :

Double maîtrise d'ouvrage :

- Institut national des études démographiques
- Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS), Unité des statistiques démographiques et sociales (UEDS)

Type d'opération

S'inscrivant dans les pas de l'enquête Mobilité Géographique et Insertion Sociale (MGIS) de 1992 cette enquête cherche à améliorer la connaissance statistique des questions de migration, d'insertion sociale et de discrimination et . Disposer d'échantillons importants permet de réaliser des analyses en distinguant les différentes origines. En outre, le processus d'intégration ne peut se mesurer que dans la durée et nécessite une approche longitudinale.

Objectifs

L'enquête Trajectoires et Origines en 2008 (TeO) a pour objectif d'appréhender dans quelle mesure l'origine ou le lien à la migration est en soi un facteur d'inégalités ou simplement de spécificité dans l'accès aux différentes ressources de la vie sociale (emploi, logement, éducation, services publics et prestations sociales, contraception, santé, nationalité, réseau de relations, marché matrimonial...). Elle s'intéresse à l'articulation entre l'origine géographique et les autres catégories de distinction dans la société française (genre, classe, , âge, quartier...) afin d'analyser les processus d'insertion sociale, de discrimination et de construction identitaire au sein de la société française dans son ensemble.

Thèmes abordés

Les principaux thèmes du questionnaire sont :

- les trajectoires migratoires ;
- le lien avec le pays d'origine ou le lieu de naissance des parents ;
- l'éducation, la formation, l'emploi ;
- le cadre de vie, le logement, le quartier ;
- les parcours résidentiels ;
- les pratiques matrimoniales ;
- les langues parlées, la religion ;
- les rapports aux institutions et la santé.

Certains thèmes se trouvent de manière transversale dans plusieurs modules :

- discrimination ;
- relation de genre.

Champ

Le champ de l'enquête est constituée des personnes vivant en France métropolitaine, en ménage ordinaire, recensées en 2007. Sont retenus les immigrés et personnes nées dans un département d'Outremer âgés de 18 à 60 ans et les descendants d'immigrés, de personnes nées dans un département d'Outre-mer de 18 à 50 ans. Les autres personnes dites « population majoritaire » sont âgées de 18 à 60 ans

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

L'enquête porte sur cinq populations distinctes : 8 500 immigrés âgés de 18 à 60 ans ; 8 200 personnes ayant au moins un parent immigré et âgées de 18 à 50 ans ; 750 natifs d'un DOM et 650 personnes ayant au moins un parent né dans un DOM ; enfin 3 800 personnes âgées de 18 à 60 ans qui constituent un échantillon-témoin.

périodicité de l'opération

La collecte s'est déroulée de septembre 2008 à fin février 2009

taille de l'échantillon

22 000 personnes.

Pour en savoir plus (liens utiles)

<http://teo.site.ined.fr/>

Éléments de bibliographie

Okba M. « Métiers des pères et des descendants d'immigrés : une mobilité sociale davantage liée à l'origine sociale qu'à l'origine géographique, *DARES Analyse*, n°058, septembre 2012.

Breuil-Genier P., Borrel C., et Lhommeau B., « Les immigrés, les descendants d'immigrés et leurs enfants », *France, portrait social -Insee Références*, Edition 2011.

Hamel C., Moguérou L. Et Santelli E., « L'entrée dans la vie adulte des fils et filles d'immigrés »

Borrel C. et Lhommeau B., « Être né en France d'un parent immigré », *Insee Première*, n°1287, mars 2010.

Meurs D., Lhommeau B. et Okba M., 2012, *Emplois, salaires et mobilité intergénérationnelle*, Paris, Ined, Document de travail n°182, 49p.

Hamel C. et Pailhé A., 2012, *Former une famille dans un contexte migratoire*, Paris, Ined, Document de travail n°181, 45p.

Beauchemin C., Hamel C. et Simon S.,(dir) 2010, *Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined, Document de travail n°168, 154p.

Enquête Etude sur les relations familiales et intergénérationnelles (ERFI)

Organisme responsable :

Insee. Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS)
Institut national d'études démographiques (Ined)

Type d'opération

L'enquête Erfi est la version française de l'enquête internationale "*Generations and Gender Survey*" (GGS). Elle s'inscrit dans le programme d'enquêtes internationales *Generation and Gender Programm* (GGP). Ce dispositif a été lancé en 2000 par la Population Activities Unit (United Nations Economic Commission for Europe) et tend à promouvoir les études comparatives à partir d'un questionnaire commun aux différents pays participants (le *core questionnaire*).

Plusieurs pays ont déjà réalisé l'enquête : la Hongrie, le Japon, l'Italie, la Bulgarie, la Russie, l'Allemagne, l'Estonie, la République Tchèque, l'Australie, la Roumanie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Géorgie, la France, la Belgique, l'Autriche, la Norvège, la Pologne, la Slovénie...

Objectifs

L'objectif de l'enquête sur les relations familiales et intergénérationnelles (Erfi) est de décrire et d'expliquer la dynamique de la construction de la famille (fécondité, unions, ruptures, recomposition familiale) ainsi que les relations entre générations, les relations hommes-femmes.

L'enquête permet d'établir des comparaisons internationales, de recueillir des informations détaillées sur l'histoire génésique et l'histoire des unions, et sur de nombreuses caractéristiques individuelles (diplôme, profession, origine familiale,...) susceptibles d'influer sur ces comportements.

Thèmes abordés

Le questionnaire comporte 11 parties :

- Ménage ;
- Enfants ;
- Conjoints ;
- Organisation du ménage et caractéristiques du couple ;
- Fécondité ;
- Parents et foyer parental ;
- Santé et bien-être ;
- Activité et revenus de l'enquêté ;
- Activité et revenus du conjoint ;
- Biens du ménage, revenus et héritages ;
- Valeurs et attitudes.

Champ

France métropolitaine

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Individu (homme ou femme) âgé de 18 à 79 ans (lors de la vague 1, au 31/12/2005)

périodicité de l'opération

Enquête panel en 3 vagues, chacune espacée de 3 ans

taille de l'échantillon

10079 personnes (18-79 ans) ont été interrogées en 2005 ; 6534 d'entre elles ont de nouveau été interrogées en 2008 et 5773 ont répondu à un troisième et dernier questionnaire en 2011.

Pour en savoir plus (liens utiles)

Pour l'enquête française : <https://erfi.web.ined.fr/>

Pour le projet international : <http://www.ggp-i.org/>

Éléments de bibliographie

Voir : <https://erfi.web.ined.fr/publications.htm>

Panel DADS (Déclaration annuelle de données sociales) et Panel Tous salariés

Organisme responsable :

Insee. Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS)

Type d'opération

La déclaration annuelle de données sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Dans ce document commun aux administrations fiscales et sociales, les employeurs fournissent annuellement et pour chaque établissement, un certain nombre d'informations relatives à l'établissement et aux salariés.

L'Insee est destinataire officiel de la DADS, qui lui est transmise dans le but d'élaborer des statistiques sur l'emploi et les salaires, et ce depuis 1950.

Le panel DADS permet de suivre des individus depuis 1976. Il correspond jusqu'en 2001 inclus à un échantillon d'environ 1/25^{ème} obtenu en gardant les individus nés en octobre d'une année paire. A partir de 2002, l'échantillon passe à 1/12^{ème} et comprend tous les individus nés en octobre.

Les fichiers DADS - Grand format rajoutent aux données issues des déclarations annuelles de données sociales (salariés du privé et fonctions publiques territoriales et hospitalières) des données issues des fichiers de paye des agents de l'État.

Le panel tous salariés est un extrait au 1/12^{ème} des DADS - Grand format. Il permet donc de suivre l'ensemble des salariés depuis 1988 (les salariés des particuliers-employeurs n'entrent dans le champ qu'à partir de 2009). De 1988 à 2001, seuls les salariés nés au mois d'octobre d'une année paire sont suivis (échantillon au 25^{ème}). Depuis 2002, tous les salariés nés au mois d'octobre sont suivis (échantillon au 12^{ème}).

Objectifs

Pour l'Insee, les DADS - Grand format permettent de produire des statistiques sur les salaires et l'emploi. Les panels permettent en plus l'analyse des trajectoires professionnelles et les carrières salariales.

Thèmes abordés

Pour chaque salarié les informations suivantes sont déclarées dans la DADS : la nature de l'emploi et la qualification, les dates de début et de fin de période de paie, le nombre d'heures salariées, la condition d'emploi (temps complet, temps partiel), le montant des rémunérations versées, etc.

Dans les panels DADS et tous salariés la catégorie socioprofessionnelle est codée pour tous les individus.

Champ

Le champ des DADS couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, à l'exception des agents des organismes de l'État, titulaires ou non (catégorie juridique commençant par 71, 7383, 7384, c'est-à-dire Siret commençant par 1 sauf 18 et certains) ; des services domestiques (division 97-98 de la NAF rév. 2) et des activités extraterritoriales (division 99 de la NAF rév. 2).

En revanche, sont compris les collectivités territoriales et la fonction publique hospitalière, introduites de manière exhaustive depuis 1992. Sont inclus également les établissements publics à caractère industriel et commercial.

En diffusion, des données issues d'autres sources sont ajoutées aux données issues des DADS pour couvrir l'ensemble du champ de l'emploi salarié. Le fichier ainsi constitué est appelé " DADS-grand format ".

Le panel DADS couvre le même champ que les DADS. Au départ, il concerne donc l'ensemble des salariés (sauf agricoles), y compris les salariés des entreprises publiques. Les collectivités territoriales apparaissent en 1988, et la fonction publique hospitalière est déjà présente en 1976. Par contre, en ce qui concerne l'action sociale publique, la frontière étant parfois floue entre fonction publique hospitalière et territoriale, une partie est présente dès le départ et une autre apparaît en même temps que les collectivités territoriales. Il faut noter le cas particulier de France Telecom et de La Poste, issus de la privatisation de la direction des Postes et Télécommunications qui n'entrait pas dans le champ des DADS. Les salariés de ces entreprises n'apparaissent donc qu'en 1993 car ils faisaient auparavant partie de la fonction publique d'État.

Le panel tous salariés couvre l'ensemble des salariés (privé et 3 versants de la fonction publique). Il commence en 1988, date à laquelle la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière sont couvertes par les DADS.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Les panels sont constitués à partir de fichiers annuels de niveau poste (individu*Siret) qui sont agrégés au niveau de l'entreprise. On obtient donc un fichier au niveau individu*Siren*an .

périodicité de l'opération

Annuelle.

taille de l'échantillon

L'échantillon correspond à 1/12^{ème} des salariés du champ à partir de 2002, 1/25^{ème} auparavant.

Pour en savoir plus (liens utiles)

Eléments de bibliographie

- « En progression depuis 1995, le revenu salarial ralentit depuis 2007, plus fortement pour les hommes, les jeunes et les seniors », avec Bertrand Marc et Nathalie Missègue, *Insee Références France portrait social*, édition 2012.
- « Les écarts de revenu salarial entre personnes s'expliquent au premier chef par des différences de durée d'emploi sur l'année », avec Bertrand Marc et Nathalie Missègue, *Insee Références France portrait social*, édition 2011.
- Ananian S. et O. Calavrezo O., 2010 « Les trajectoires professionnelles des salariés au voisinage du Smic », Document d'études n°156, Dares
- Magnac T., Roux S., 2009, « Dynamique des salaires dans une cohorte », *Economie et Prévision*, vol. 1, n°187.
- Aeberhardt R., Charnoz P., 2008, « Trajectoires de revenu salarial en France 1993-2005. Etudes des variations du revenu salarial au niveau individuel », in *Les Salaires en France*.

Enquête 2008-2009 auprès des stagiaires de la formation professionnelle

Organisme responsable :

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares).

Type d'opération

Cette enquête s'inscrit dans un dispositif visant à évaluer l'impact sur l'insertion professionnelle des mesures de politique d'emploi et de formation. Ce dispositif est constitué de trois enquêtes distinctes - enquête de devenir des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation, enquête de devenir des stagiaires de la formation professionnelle, enquête de devenir des bénéficiaires de contrats aidés – qui ont des points communs et des caractéristiques spécifiques.

Environ 650 000 demandeurs d'emploi entrent en formation chaque année : les formations suivies sont financées principalement par l'Etat, les Régions et les ASSEDIC. Elles sont d'une grande diversité et répondent à des objectifs très différents.

Objectifs

L'opération répond aux demandes d'évaluation des stages de formation émanant du Cabinet du Ministre, de la DGEFP, des corps d'inspection (Cour des Comptes, IGAS notamment), organismes d'expertise (COE, CAS,...) ainsi que des partenaires sociaux. Elle doit permettre de fournir des éléments d'évaluation sur la formation professionnelle destinée aux demandeurs d'emploi, tous financeurs confondus, qui fait l'objet de nombreuses préconisations de réforme dans divers rapports.

L'objectif de l'enquête est double : il s'agit d'une part de décrire la diversité des stages et de les caractériser selon leurs objectifs, leurs spécialités, leurs niveaux de formations, d'autre part de préciser la trajectoire du stagiaire avant et après la formation.

Thèmes abordés

Outre les descripteurs socio-démographiques habituels, les principaux thèmes abordés sont les suivants :

- caractéristiques de la formation (durée, spécialité, certification, objectifs, modalités...),
- trajectoire professionnelle antérieure au stage et à l'issue du stage,
- questions d'opinion sur la formation suivie (adéquation aux besoins, qualité, impact, choix par défaut, obstacles rencontrés pour une autre formation...),
- description du parcours de formation : entretiens, prescription, définition, recherche de la formation adéquate, du financement, difficultés matérielles, aides mobilisées...,
- question sur la rupture de la formation le cas échéant.

Champ

Le champ de l'enquête est constitué des personnes entrées en formation au cours de l'année 2006. L'enquête couvre la France métropolitaine.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Les unités enquêtées sont les individus stagiaires de la formation professionnelle.

périodicité de l'opération

Après une 1^{ère} interrogation entre novembre 2008 et janvier 2009, une réinterrogation a eu lieu à l'automne 2009.

L'enquête 2008-2009 est nouvelle. Néanmoins, elle s'inspire d'une opération menée par la DARES en 2002 et 2003, le Panel 2000 des bénéficiaires de politiques d'emploi.

taille de l'échantillon

L'échantillon initial de 10 000 demandeurs d'emploi entrés en formation de plus d'un mois a été calibré de manière à obtenir 5 000 questionnaires complets en première vague et 4 000 en deuxième vague.

[Pour en savoir plus \(liens utiles\)](#)

Éléments de bibliographie

Aude J., Buffard P. « Les demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle : quelles formations pour quels stagiaires ? », *Dares analyses* n°86, novembre 2011.

Aude J., « Les demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle : quels itinéraires après la formation ? », *Dares analyses* n°36, juin 2013.

Fichier historique des demandeurs d'emploi apparié avec les DADS

Organisme responsable :

Maîtrise d'ouvrage tripartite : Direction de l'Animation de la Recherche et des Études Statistiques (Dares), Insee, Pôle emploi.

Type d'opération

La Dares, l'Insee et l'ANPE (Pôle emploi depuis le 1er janvier 2009) ont décidé en 2007 d'engager des démarches auprès de la Cnil pour appairer, à titre expérimental, le fichier historique des demandes d'emploi de l'ANPE (FH) et le panel des déclarations annuelles de données sociales de l'Insee (DADS) sur la période allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2004. Le fichier issu de cet appariement s'appelle le FH-DADS.

Le fichier FH-DADS a ainsi été constitué par l'appariement de deux bases administratives : le fichier historique des demandes d'emploi à l'ANPE (FH) qui permet de connaître au jour le jour les entrées et les sorties des listes ; le panel des déclarations annuelles de données sociales (DADS) qui contient un échantillon des déclarations de toute personne physique ou morale versant des traitements ou salaires, exception faite de l'État et des employeurs dans les activités relevant des secteurs des services domestiques et des activités extraterritoriales.

Afin de garantir strictement le respect de l'anonymat lors de l'appariement des fichiers, le déroulement de la procédure d'appariement s'est fait en plusieurs étapes selon un principe de « double aveugle ».

Objectifs

Cette opération d'appariement permet de couvrir, de la façon la plus proche possible de l'exhaustivité, l'ensemble des situations sur le marché du travail, en disposant, dans le fichier historique (FH), d'informations sur les périodes pendant lesquelles les personnes à la recherche d'un emploi sont inscrites comme demandeurs d'emploi à l'ANPE et, dans les DADS, d'informations sur les périodes passées dans un emploi salarié du secteur privé.

Cette nouvelle source permet notamment de caractériser le temps passé en emploi avant l'épisode de chômage, de mieux repérer et caractériser les reprises d'emploi parmi les sorties des listes de l'ANPE et de mesurer la qualité de l'emploi retrouvé (stabilité et salaire versé).

Thèmes abordés

Le fichier historique des demandeurs d'emploi (FH) est composé de plusieurs tables. La table principale contient des informations sur le demandeur d'emploi (année de naissance, genre, nationalité, niveau d'éducation, de qualification, situation familiale, nombre d'enfants, handicap, département de résidence) et sur la demande d'emploi (date et motif d'inscription, date et motif d'annulation, catégorie administrative d'enregistrement selon le type de contrat recherché, type de métier recherché, perception du RMI). Parmi les tables satellites, on trouve des tables d'historisation permettant de disposer d'information rétrospective sur certaines variables du fichier principal (catégories de la demande d'emploi, les anciens types de métier recherche, perception passée du RMI, situations passées vis-à-vis du handicap).

Les autres tables satellites renseignent sur des dimensions complémentaires de la demande d'emploi :

- activité réduite ;
- actions entreprises par le demandeur d'emploi : entretiens avec son conseiller, contacts avec d'éventuels employeurs, participations à des ateliers de rédaction de CV, à des bilans de compétences, à des ateliers de recherche d'emploi, orientation vers des formations, prise en charge dans des programmes d'accompagnement renforcé. Toutes ces actions sont datées ;
- formations suivies par les demandeurs d'emploi.

Pour les principales informations sur le salarié contenues dans le panel DADS : voir [fiche ci-dessus](#).

Champ

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi ou sortis des listes et occupant un emploi salarié dans le champ DADS.

Compte tenu de la taille très importante des fichiers considérés, 10 millions d'observations dans le FH pour l'année 2004 et 1,2 million dans le panel DADS dans sa version au 24^{ème} pour la même année, l'appariement n'a porté que sur une extraction des deux fichiers opérée selon les deux critères de sélection suivants :

- individus nés au mois d'octobre d'une année paire ;

- individus ayant une période d'inscription à l'ANPE ou un emploi entre janvier 1999 et décembre 2004.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

L'unité d'observation du FH est l'épisode d'inscription sur les listes de demandeurs d'emploi. Dans le champ DADS, l'unité d'observation est l'épisode d'emploi d'un salarié au cours d'une année donnée dans une même entreprise.

périodicité de l'opération

En 2013, des échanges sont en cours entre la Dares, Pôle emploi et l'Insee pour mettre au point les modalités d'un nouvel appariement des données des déclarations annuelles de données sociales (DADS) avec celles du fichier historique statistique (FHS), dans le prolongement de l'appariement expérimental qui avait été conduit précédemment, avec l'objectif de pérenniser cet exercice.

taille de l'échantillon

Le fichier apparié contient 24 millions d'observations correspondant à 1,5 million d'individus.

Pour en savoir plus (liens utiles)

Éléments de bibliographie

Le Barbanchon T., Vicard A. « Trajectoire d'une cohorte de nouveaux inscrits à l'ANPE selon le FH-DADS », Document d'études, Dares, n°152, décembre 2009.

Deroyon T. et Le Barbanchon T., "Effet de la durée maximale d'indemnisation du chômage sur le retour à l'emploi et sur sa qualité », document d'études, Dares, n°160, mai 2011.

Le Barbanchon T. et Sédillot B., "L'appariement expérimental entre le fichier historique des demandeurs d'emploi et les DADS (déclarations annuelles de données sociales) : premier bilan et perspectives", Courrier et Statistiques, Insee, n°131, septembre 2011.

Panel ENIAMS-DADS (échantillon national inter-régime d'allocataires de minima sociaux-déclaration annuelle de données sociales)

Organisme responsable :

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Type d'opération

L'ENIAMS est un panel de bénéficiaires de minima sociaux d'âge actif réalisé à partir de données administratives collectées auprès des organismes gestionnaires de ces minima (caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf), caisse centrale de la mutualité agricole (CCMSA) et Pôle emploi) et de fichiers de l'Insee (répertoire national d'identification des personnes physiques RNIPP et panel DADS). Il s'agit d'un échantillon retenant les personnes nées entre le 1^{er} et le 14 octobre et âgées de 16 à 64 ans au 31 décembre de chaque année. Il permet de suivre sous forme de panel annuel l'évolution de la situation des individus, non seulement dans les minima sociaux, mais aussi par rapport au chômage (indemnisé ou non) et plus récemment par rapport à l'emploi. Il permet ainsi de suivre les personnes qui, sorties des minima sociaux, sont inscrites à Pôle emploi ou perçoivent une allocation chômage.

Par contre, il ne fournissait pas jusqu'en 2009 d'information sur les motifs de sortie des ex-allocataires et notamment les reprises d'emploi. Pour collecter ces informations, l'ENIAMS est apparié avec les DADS depuis 2010 et le RNIPP pour connaître les reprises d'emploi et les décès. Des enquêtes auprès des bénéficiaires de minima sociaux sont également adossées à l'ENIAMS afin d'étudier plus en détail les déterminants de l'entrée, de la sortie ou de la persistance et, plus généralement, les conditions de vie des bénéficiaires.

La première vague de l'ENIAMS a été constituée en 2002 à partir des bénéficiaires de minima sociaux inscrits au 31 décembre 2001. En 2012, les trajectoires les plus longues, constituées à partir des situations observées au 31 décembre de chaque année, portent sur onze ans.

L'ENIAMS a également vocation à servir de base de sondage pour des enquêtes plus détaillées qui apportent des informations complémentaires sur le logement, la santé ou l'insertion dans l'emploi des allocataires.

Objectifs

Suivi des trajectoires de bénéficiaires de minima sociaux, passage d'un minima à l'autre, persistance dans les minima sociaux, accès à l'emploi.

Thèmes abordés

Type de prestations perçues, configuration familiale, durée dans les minima sociaux, accès à l'emploi, lien avec l'assurance chômage.

Champ

Le champ de l'ENIAMS couvre les trois principaux minima sociaux concernant les personnes d'âge actif : revenu de solidarité active (RSA) socle, allocation de solidarité spécifique (ASS) et allocation adulte handicapé (AAH). Il couvre également la partie activité seul du RSA qui n'est pas considérée comme un minimum social. Au total, 95 % des bénéficiaires de minima sociaux âgés de 16 à 64 ans sont couverts. L'ENIAMS permet de relier entre elles des données administratives provenant des différents organismes gestionnaires de ces minima sociaux : la CNAF, Pôle emploi, la CCMSA. Pour le RSA et l'AAH, l'allocataire « administratif » et son conjoint éventuel entrent tous les deux dans le champ de l'échantillon. Par contre, l'ENIAMS ne prend pas en compte les enfants à charge de plus de 16 ans présents dans le foyer.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Allocataire d'un minimum social (RMI, API, RSA, ASS, allocation équivalent retraites de remplacement AER-R, AAH) ou son conjoint pour le RSA et l'AAH.

périodicité de l'opération

annuelle

taille de l'échantillon

1/26^e des personnes âgées de 16 à 65 ans bénéficiaires ou anciens bénéficiaires des principaux minima sociaux accessibles à ces âges, soit environ 100 000 individus.

Pour en savoir plus (liens utiles)

www.drees.sante.gouv.fr

Éléments de bibliographie

Audrey I. 2013, « Le devenir des bénéficiaires de minima sociaux » et « Les trajectoires des bénéficiaires dans les minima sociaux » dans « Minima sociaux et prestations sociales en 2009 – Ménages aux revenus modestes et redistribution » (Dir, Julie Labarthe et Michèle Lelièvre), DREES, Collection Études et statistiques.

Isel A. Donné S., Mathieu F., 2011, « Les allocataires du RSA fin juin 2011 et leurs trajectoires », Études et résultats, DREES, n 782, novembre.

Virginie Fabre, 2010, « Le système d'information sur les minima sociaux », dans « Les minima sociaux en 2008-2009 – Année de transition » (Dir, Michèle Lelièvre et Emmanuelle Nauze-Fichet), DREES, Collection Études et statistiques.

Clément M. et Junod B., 2006, « Les bénéficiaires du RMI et de L'ASS : un sur huit cumule temporairement allocation et revenu d'activité, fin 2003, Premières synthèses, Dares, juin 2006, n°26.3

Enquêtes sur l'insertion sociale des allocataires de minima sociaux

Organisme responsable :

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Type d'opération

L'enquête s'inscrit dans le cadre du dispositif d'observation statistique des situations des populations en difficulté. Trois enquêtes ont été réalisées auprès des bénéficiaires de minima sociaux.

La première enquête, menée en 2003, a contribué à améliorer la connaissance des conditions de vie et du parcours des bénéficiaires des quatre principaux minima sociaux de l'époque (RMI, API, ASS et AAH) s'adressant aux personnes d'âge actif.

La deuxième enquête, conduite en 2006, a ensuite permis d'actualiser les premiers résultats auprès des bénéficiaires de ces prestations (les bénéficiaires de l'AAH ayant été exclus de l'échantillon). Elle visait également à fournir des premiers éléments sur l'impact de la loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale.

La dernière enquête, menée en 2012, vise à prolonger celles de 2006 et 2003, afin d'actualiser les enseignements tirés. Mais elle met surtout l'accent sur la question des revenus, des dépenses nécessaires et du « reste à vivre » des bénéficiaires de minima sociaux.

Objectifs

Les trois enquêtes éclairent les conditions d'entrée et éventuellement de sortie des dispositifs.

Un des objectifs de la dernière enquête est de voir comment les allocataires s'adaptent à des ressources monétaires a priori modestes. L'exploitation de l'enquête permet de mettre en relation les ressources de différents bénéficiaires et les conditions de vie objectives. Elle permet de comparer la situation des allocataires selon le type de prestation. Elle permettra aussi d'éclairer précisément les trajectoires en emploi grâce à l'appariement avec l'ENIAMS-DADS.

Thèmes abordés

En 2012, les principaux thèmes abordés portent sur :

- situation familiale et professionnelle de la personne ;
- revenu mensuel et ressources, difficultés financières et conditions de vie ;
- dépenses contraintes (logement, transport, énergie, téléphone...)
- conditions de logement ;
- perception de sa situation par la personne et sa vision de l'avenir.

Champ

Les personnes enquêtées sont les allocataires d'un des minima sociaux : revenu minimum d'insertion (RMI), allocation au parent isolé (API), allocation de solidarité spécifique (ASS), allocation aux adultes handicapés (AAH), revenu de solidarité active (RSA).

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Individu bénéficiaire d'un des minima sociaux.

périodicité de l'opération

L'enquête est ponctuelle en une vague. La collecte se déroule sur une période de deux mois au cours du premier semestre.

taille de l'échantillon

L'échantillon de 2003 porte sur moins de 5 000 allocataires, soit 2 000 pour le RMI et 1 000 pour chacun des trois autres minima sociaux.

En 2006, l'échantillon atteint 6 800 allocataires, soit 3 600 pour le RMI, 2 000 pour les allocataires de l'API et 1 200 pour les allocataires de l'ASS.

En 2012, 8 400 personnes ont été enquêtées : 1 500 pour le RSA socle non majoré (ex-RMI), 1 000 pour le RSA socle majoré (ex-API), 1 200 pour le RSA activité seul, 1 600 pour l'ASS, 1 600 pour l'AAH, 1 500 pour le minimum vieillesse.

[Pour en savoir plus \(liens utiles\)](#)

Éléments de bibliographie

Nivière D., Marpsat M., Renard E., 2008, « Les difficultés de logement des bénéficiaires de minima sociaux », *Études et Résultats*, DREES, n°630, avril.

Nicolas M. et Tomasini M., 2008, « Conciliation des vies familiale, professionnelle et sociale des allocataires de minima sociaux », *Recherches et Prévisions*, n°91, mars.

« RMI, l'état des lieux - 1988-2008 » ouvrage dirigé par Michèle Lelièvre et Emmanuelle Nauze-Fichet, Paris, Collection Recherches, La Découverte 2008.

Pla A., 2007, « Sortie des minima sociaux et accès à l'emploi » - Premiers résultats de l'enquête 2006, *Études et Résultats*, DREES, n°567, avril.

Boisguérin B., 2007, « Les allocataires de minima sociaux : CMU, état de santé et recours aux soins », *Études et Résultats*, DREES, n°603, octobre.

Statistiques sur les ressources et conditions de vie / Dispositif SRCV

Organisme responsable :

Insee. Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS)

Type d'opération

Le dispositif Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) permet de produire des statistiques sur les revenus et les conditions de vie et de construire des indicateurs structurels sur la pauvreté et l'exclusion sociale pour la commission européenne en vue d'une comparabilité entre les pays membres de l'Union européenne.

Le dispositif SRCV (Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie) est la partie française du système communautaire EU-SILC (European Union- *Community Statistics on Income and Living Conditions*), piloté par Eurostat.

Son dispositif s'articule en deux composantes : une composante « transversale » qui s'apparente à une enquête annuelle « traditionnelle », et une composante « longitudinale » qui provient du suivi d'une année sur l'autre d'une partie de l'échantillon et constitue l'enquête en panel des ménages enquêtés dans l'enquête transversale. Le règlement européen prévoit le suivi des ménages du panel pendant au moins quatre ans. Pour apporter un réel progrès dans le domaine du suivi de situations de pauvreté et répondre aux besoins de la recherche française, la France a mis en place un panel rotatif sur neuf ans.

Objectifs

Le règlement européen établit un cadre commun pour la production systématique de statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie, englobant des données transversales et longitudinales. Ce cadre réglementaire, qui assigne pour objectif fondamental à l'opération de disposer de statistiques comparables pour tous les États membres, inclut également que des rapports sur la qualité des données et des indicateurs structurels soient établis chaque année.

Le règlement prévoit des domaines « primaires » traités chaque année (données de base, revenus, exclusion sociale, travail, logement, éducation, santé) et des domaines « secondaires » sur des thèmes variables (privations matérielles, endettement, partage des ressources au sein du ménage...), qui ont été définis à l'initiative de la Commission à partir de 2005.

Il a également pour finalité de mettre à disposition des chercheurs une base de micro-données sur les revenus et conditions de vie, afin qu'ils puissent mener des études comparatives sur les inégalités et le rôle des politiques sociales et fiscales dans la redistribution.

Pour mesurer le bien-être subjectif, il a été décidé d'introduire, dès 2010, dans le questionnaire SRCV des questions sur l'appréciation subjective que les individus font de leur vie en général, ainsi que l'appréciation pour certains aspects particuliers (loisirs, relations avec les proches, logement, travail). Un questionnaire auto-administré sur papier est proposé aux individus âgés de 16 ans ou plus des ménages interrogés pour la troisième année consécutive (soit environ 1 800 ménages et 3 800 individus âgés de 16 ans ou plus).

Thèmes abordés

Chaque année, un module dit « primaire » permet d'aborder les thèmes suivants :

- caractéristiques sociodémographiques des personnes appartenant aux ménages dans lesquels ils vivent ;
- détail des revenus perçus l'année civile précédant la collecte (mesurés par appariement avec les sources administratives fiscales et sociales depuis le millésime d'enquête 2008) ;
- situation financière des ménages : épargne, endettement... ;
- conditions de vie : indicateurs de privation, logement et équipement, environnement et santé.

Un module secondaire dit « ad hoc » est introduit chaque année depuis 2005. Il permet d'approfondir certains thèmes comme l'équipement et les commodités du logement, le surendettement et l'exclusion, les privations matérielles, etc...Les données issues de ces modules complémentaires figurent dans le rapport annuel de printemps destiné au Conseil européen.

Par ailleurs, la France a introduit à partir de 2008 un questionnement supplémentaire d'indicateurs sociaux dont les thèmes étaient traités par les anciennes enquêtes permanentes des conditions de vie (EPCV).

Trois modules ont été définis, chacun sera posé tous les 3 ans :

- le premier module porte sur la santé, la vie associative, les relations professionnelles et la participation sociale ;

- le deuxième sur les sports et les loisirs ;
- le troisième sur la mobilité sociale et les contacts avec les proches.

Champ

Le champ couvert par l'enquête est celui des ménages (unités de vie) dits 'ordinaires' résidant en France métropolitaine. Les individus interrogés sont tous les adultes du ménage âgés de 16 ans ou plus.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Le principe consiste à interroger le même échantillon de ménages et individus neuf années de suite.

périodicité de l'opération

Mai à juin

taille de l'échantillon

Environ 12 000 ménages interrogés chaque année, dont 10 000 ménages environ ont déjà été interrogés l'année précédente.

Ainsi, chaque année, un nouvel échantillon de 3 000 fiches adresses vient alimenter le panel ; un échantillon de ménages dit "sortant" quitte alors le panel. Il s'agit donc d'un échantillon rotatif renouvelé par neuvième.

Pour en savoir plus (liens utiles)

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/dispositif-srcv.htm>

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/REVPMEN13g_Annexes.pdf

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu_silc

Éléments de bibliographie

Godefroy P. et N. Missègue (2012), « Pauvreté monétaire et en termes de conditions de vie : sur cinq années, un tiers de la population a été confrontée à la pauvreté », Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages, éd. 2012.

Fall. M, Lorgnet J.P. et N. Missègue (2010), « Trajectoires individuelles et pauvreté », Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages, éd. 2010.

Jauneau Y. et E. Raynaud (2009), « Des disparités importantes d'évolution des niveaux de vie », Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages, éd. 2009.

Enquête Santé et Itinéraire Professionnel (SIP)

Organisme responsable :

- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) auprès du ministère en charge de la santé ;
- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) auprès du ministère en charge du travail ;

Type d'opération

L'enquête Santé et Itinéraire Professionnel est basée sur une double interrogation espacée de quatre ans (fin 2006 - fin 2010).

Objectifs

L'enquête Santé et Itinéraire Professionnel a pour but d'appréhender les liens entre santé et itinéraire professionnel et leurs décalages temporels.

L'enquête Santé et Itinéraire Professionnel vise deux objectifs principaux :

- d'une part, mieux connaître les déterminants de la santé liés aux conditions de travail et aux parcours professionnels. Comment les conditions physiques et organisationnelles du travail, les expositions aux risques, les discontinuités et les ruptures du parcours professionnel contribuent-elles, dans la durée, à construire, à préserver ou à fragiliser l'état de santé des individus ?
- d'autre part, permettre de repérer l'impact de l'état de santé sur le parcours professionnel des personnes, les aléas de carrière ou les discriminations éventuelles qu'elles ont pu rencontrer. En quoi des événements de santé, qu'ils soient déterminés ou non par l'environnement professionnel, induisent-ils des ruptures ou au contraire sont-ils compatibles avec une continuité de l'itinéraire professionnel, en fonction des ressources individuelles et collectives dont disposent les personnes ?

Un objectif complémentaire a été fixé pour la vague 2010 : disposer d'une observation des risques psychosociaux (RPS) encourus par l'ensemble de la population ayant un emploi au moment de l'enquête.

Thèmes abordés

Le questionnement de la première vague porte sur :

- les principales caractéristiques et des événements marquants de la vie familiale dans l'enfance et dans la vie adulte, ainsi que les déménagements liés à la vie professionnelle ;
- l'itinéraire professionnel ;
- les caractéristiques du travail actuel, les revenus du ménage ;
- les différentes activités sociales actuelles et passées ;
- un ensemble d'aspects de la santé, passée ou actuelle, des questions d'auto évaluation de la santé, un relevé de gênes fonctionnelles, de douleurs ou de restrictions d'activités déclarées au moment de l'enquête.

Celui de la seconde vague recueille :

- les mêmes éléments sur la santé et sur le travail en 2010 ;
- des éléments complémentaires sur des risques psychosociaux au moment de l'enquête ;
- les principales évolutions de l'itinéraire professionnel, de la santé et de la situation familiale entre 2006 et 2010.

Champ

Pour la partie panel : les individus âgés entre 20 et 74 ans en 2006, et vivant en logements ordinaires, c'est-à-dire en locaux indépendants à usage d'habitation.

Pour la partie risques psychosociaux (RPS) : les actifs occupés au moment de l'enquête vivant en logements ordinaires.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Personnes nées entre le 1^{er} janvier 1932 et le 31 décembre 1986, vivant en ménages ordinaires en France métropolitaine

périodicité de l'opération

Ponctuelle en deux vagues (2006 puis 2010).
- 1ère vague de novembre 2006 à janvier 2007,
- 2ème vague au quatrième trimestre 2010.

taille de l'échantillon

Sur les 13 669 personnes interrogées en 2006 et dont le questionnaire est validé, 11 000 sont réinterrogées fin 2010. Afin de compléter l'interrogation sur les risques psychosociaux sur un échantillon représentatif des salariés, un échantillon complémentaire de 2 500 salariés a été interrogé.

Pour en savoir plus (liens utiles)

<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de.76/statistiques.78/conditions-de-travail-et-sante.80/l-enquete-sante-et-itinerare.2001/sante-et-itinerare-professionnel.13195.html>

et

<http://www.drees.sante.gouv.fr/l-enquete-sante-et-itinerare-professionnel-sip.4256.html>

Éléments de bibliographie

Bahu M., Coutrot T., Mermilliod C., Rouxel C., « [Appréhender les interactions entre la santé et la vie professionnelle et leur éventuel décalages temporels, premier bilan d'une enquête innovante : SIP](#) », Document de travail, Série sources et méthodes, n°35, Drees, septembre 2012.

Rouxel C., Virely B. « [Les transformations des parcours d'emploi et de travail au fil des générations](#) », *Emploi et salaires* - Insee Références, Insee, 2012.

Coutrot T., Rouxel C., « [Emploi et santé des seniors durablement exposés à des pénibilités physiques au cours de leur carrière : l'apport de l'enquête "Santé et itinéraire professionnel"](#) », *Dares Analyses*, n°020, mars 2011.

Bahu M., Coutrot T., Herbet J.-B., Mermilliod C., Rouxel C., « [Parcours professionnels et état de santé](#) », *Dossier solidarité santé*, Drees, n°14, janvier 2010 (également paru en *Premières synthèses*, Dares, n°001, janvier 2010).

Coutrot T., Mermilliod C., « [Les risques psychosociaux au travail : les indicateurs disponibles](#) », *Dares Analyses*, n°081, décembre 2010.

Amrous N., « [Les parcours professionnels des personnes ayant une reconnaissance administrative de leur handicap](#) », *Dares Analyses*, n°041, juin 2011.

A venir (opérations nouvelles ou réédition d'opérations déjà réalisées)

Panel non salariés, panel tous actifs

Organisme responsable :

Insee (Direction des Statistiques démographiques et sociales DSDS)

Type d'opération

Plusieurs travaux ont été engagés pour construire des panels enrichis sur différents champs afin d'améliorer la connaissance des trajectoires des individus sur le marché du travail et de mieux rendre compte de leur dynamique salariale ou de revenus d'activité. Le département de l'emploi et revenus d'activité de l'Insee a élargi la liste de panels portant sur les actifs occupés : panels Dads, tous salariés, fonction publique d'Etat. Un panel non-salariés au 12^{ème} démarrant en 2006 est en cours de construction à partir de la base « Non-salariés » produite par l'Insee depuis 2006. La base « Non-salariés » est issue d'une source administrative gérée par l'Acoss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale), caisse nationale des Urssaf. Celle-ci collecte les cotisations sociales et la CSG-CRDS assises sur les rémunérations des non-salariés.

Il est envisagé par la suite de construire un panel Tous actifs qui rassemblerait le panel tous salariés et le panel non-salariés.

Par ailleurs, une analyse novatrice des trajectoires sur le marché du travail a pu être menée grâce à un appariement du fichier historique des demandeurs d'emploi (personnes inscrites sur les listes de Pôle emploi) et du panel Dads (périodes d'emploi salarié). Ce travail va être reproduit et élargi à l'ensemble des emplois salariés (privé et fonction publique, particuliers employeurs).

Objectifs

Pour l'Insee, la base non-salariés permet de produire des statistiques sur les revenus d'activité des indépendants et l'emploi. Le panel non-salariés permettra en plus l'analyse des trajectoires professionnelles des non-salariés, par exemple sur le devenir des auto-entrepreneurs.

Le panel tous actifs (concaténation du panel tous salariés et du panel non-salariés) permettra de mesurer le revenu d'activité généralisé, c'est à dire la somme de tous les salaires perçus par une personne au cours d'une année donnée, dans des entreprises du secteur privé ou dans le secteur public, et de tous les revenus d'activité non-salariés. Il sera particulièrement utile pour des travaux sur la pluriactivité et les transitions entre salariat et non-salariat (passé salarié des créateurs d'entreprise, futur salarié des entrepreneurs individuels, etc.).

Thèmes abordés

Pour chaque non-salarié les informations suivantes sont déclarées dans la base non-salariés issues de l'Acoss : le secteur d'activité, la catégorie juridique de l'établissement, les dates de début et de fin de l'activité non-salarié, le montant des rémunérations perçues, les chiffres d'affaires pour les auto-entrepreneurs, l'existence de multi-activité salarié-non salarié, etc.

Champ

La base non-salariés couvre l'ensemble des non-salariés.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Les panels seront constitués à partir de fichiers annuels de niveau poste (individu*Siret) qui sont agrégés au niveau de l'entreprise. On obtient donc un fichier au niveau individu*Siren*an .

périodicité de l'opération

annuelle.

taille de l'échantillon

Echantillon au 1/12^{ème}

[Pour en savoir plus \(liens utiles\)](#)

Enquête EPIC 2013 (Etude des parcours individuels et conjugaux)

Organisme responsable :

Double maîtrise d'ouvrage :

- Institut national d'études démographiques (Ined) et
- Insee (Direction des Statistiques démographiques et sociales DSDS).

Type d'opération

Il s'agit d'un nouveau dispositif d'enquête faisant suite à deux grandes enquêtes réalisées sous l'égide de l'Ined en 1959 (« Le choix du conjoint ») et 1983 (« La formation des couples »).

L'enquête EPIC 2013, inscrite dans les orientations stratégiques de l'Ined et le contrat d'objectifs fixé par ses tutelles ministérielles (ministères chargés de la recherche et des affaires sociales), fait partie d'un projet de recherche plus général sur l'évolution de la conjugalité en France validé en novembre 2011 par le Conseil Scientifique de l'Ined, qui comporte, outre des personnalités qualifiées du monde de la recherche, des représentants d'organismes d'études et de statistiques. Elle répond aussi au souhait de l'Insee d'élargir sa représentation des situations familiales et de mieux connaître les trajectoires conjugales.

Objectifs

Depuis le début des années 1980, les transformations de la famille et de la vie privée se sont poursuivies, voire amplifiées. La diversification des formes d'union légales (notamment création du Pacs en 1999), l'augmentation du nombre d'expériences conjugales à l'échelle de la vie, la transformation des étapes de la mise ou remise en couple (conséquences matérielles et psychologiques des séparations, influence des enfants issus d'une précédente union), la redéfinition de la place de la sexualité ou encore l'émergence de nouveaux modes de rencontre (susceptibles d'avoir des effets en termes d'homogamie) invitent à mettre en œuvre une nouvelle enquête spécifiquement dédiée à la formation du couple permettant d'en comprendre le processus et d'en cerner les dimensions sociales.

L'enquête permettra de disposer de données actualisées sur les trajectoires conjugales et leurs principales étapes (mise en couple, séparation...), en complément des enquêtes auprès des ménages qui se limitent généralement à la description des situations familiales courantes. Elle représentera de surcroît une réelle innovation par rapport aux enquêtes passées sur les couples ou les familles, en retenant un concept extensif de couple sans limite de durée ni de restriction aux cohabitants (dans une acception volontairement subjective d'une histoire qui fait sens dans le parcours du répondant), en s'intéressant aux phases de rupture et de vie en solo (pour envisager les mises ou remises en couple en tant que processus dynamiques et multidimensionnels), ou en recueillant des informations sur le passé du conjoint (une relation amoureuse étant la résultante de deux histoires individuelles).

Thèmes abordés

L'enquête comportera deux volets (deux questionnaires), l'enquête dite « principale » et l'enquête dite « conjoint ».

Le questionnaire de l'enquête « principale », qui s'adresse à une personne tirée au sort dans le ménage, traite des thématiques suivantes :

- Composition du ménage et principales caractéristiques sociodémographiques ;
- Enfance et entourage familial ;
- Historique des relations de couple ou relations amoureuses importantes ;
- Utilisation d'Internet ;
- Dernière séparation ;
- Situation actuelle ;
- Représentations.

Le questionnaire de l'enquête « conjoint », auto-administré, s'adresse au conjoint (cohabitant ou non, s'il y en a un) de la personne interrogée pour l'enquête « principale ». Il s'agit de collecter, de manière beaucoup plus sommaire, des informations que l'on ne peut obtenir auprès de ce dernier, sur l'historique des relations de couple du conjoint et la description de son foyer parental, sur sa situation actuelle et ses représentations.

Enfin un volet complémentaire qualitatif est envisagé sous forme d'entretiens qui porteront sur différentes thématiques abordées dans l'enquête et permettront d'affiner la compréhension des réponses.

Champ

L'enquête principale s'adressera aux femmes et hommes âgés de 25 à 64 ans vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine, quelle que soit leur situation conjugale au moment de l'enquête.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

La personne tirée au sort dans le ménage parmi celles dans le champ de l'enquête, et son conjoint, cohabitant ou non, s'il y en a un.

On veillera, par la mise en place d'identifiants uniques et non signifiants à permettre l'appariement des questionnaires des enquêtes « principale » et « conjoint ».

périodicité de l'opération

L'enquête, ponctuelle (une vague), est en cours de collecte (30 septembre-21 décembre 2013).

taille de l'échantillon

L'échantillon pour l'enquête principale est tiré dans l'enquête annuelle de recensement de 2012 (ménage ordinaire, France métropolitaine) avec un objectif de 8 000 répondants.

Pour en savoir plus (liens utiles)

<http://epic.site.ined.fr/fr/accueil/>

Enquête conditions de travail 2012 et risques psycho-sociaux

Organisme responsable :

Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique - Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares).

Type d'opération

L'opération de 2012 est la sixième édition de l'enquête sur les conditions de travail (1978, 1984, 1991, 1998, 2005).

Objectifs

Cette enquête d'initiative nationale répond à une forte demande sociale compte tenu de l'actualité des questions de stress au travail et de prévention des risques psychosociaux. Elle a pour objectifs, comme les précédentes, de permettre des analyses fines par catégorie socioprofessionnelle et secteur d'activité et, grâce à sa profondeur temporelle, d'apprécier les évolutions récentes.

Thèmes abordés

L'enquête comprend deux volets. Le volet « Actifs occupés » aborde principalement : les horaires et l'organisation du temps de travail, l'organisation et les rythmes de travail, les risques, les pénibilités et leur prévention, les contraintes psychosociales, les relations avec le public, la violence au travail. Par rapport aux réalisations précédentes, l'enquête 2012 comprend en plus un auto-questionnaire à remplir par les actifs occupés. L'auto-questionnaire doit permettre de mesurer l'exposition aux risques psycho-sociaux selon les grilles d'analyse internationalement reconnues et de mieux préserver la confidentialité des réponses sur les sujets les plus sensibles. Autre nouveauté de l'édition 2012, le volet « Employeurs » permet d'obtenir des employeurs une information complémentaire par rapport à celle collectée auprès des salariés. Les principaux thèmes abordés sont le positionnement économique et les relations de l'entreprise avec son environnement, l'organisation du travail, les pratiques de prévention des risques et la gestion des ressources humaines. Les volets « Actifs occupés » et « Employeurs » seront ensuite appariés. Les résultats de l'enquête seront, par ailleurs, complétés grâce à des appariements avec des sources administratives (Déclarations annuelles des données sociales et autres).

Champ

Le volet « Actifs occupés » concerne l'ensemble des personnes de France métropolitaine et des Dom ayant un emploi, indépendant ou salarié, public ou privé, stable ou temporaire. Le volet « Employeurs » s'adresse aux employeurs des salariés interrogés dans le cadre du volet « Actifs occupés ».

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Les actifs occupés dans le champ et leurs employeurs.

périodicité de l'opération

La collecte du volet « Actifs occupés » a lieu de septembre à décembre 2012, celle du volet « Employeurs » se déroule ensuite, dans un délai aussi bref que possible. Des enquêtes qualitatives complémentaires sont également prévues. Il est envisagé de réinterroger, dans le cadre d'une opération plus vaste encore à l'étude, une partie de l'échantillon des « Actifs occupés ».

taille de l'échantillon

L'échantillon est formaté avec pour objectif d'obtenir 20 000 actifs occupés répondants (dont 2 000 dans les Dom).

[Pour en savoir plus \(liens utiles\)](#)

Panel Politique de la Ville 2013

Organisme responsable :

Secrétariat général du comité interministériel des villes- Ministère de l'égalité des territoires et du logement

Type d'opération

L'enquête Panel Politique de la Ville (PPV) a été mise en place par le SGCIV, à la demande de l'Observatoire national des Zus (Onzus), afin d'étudier les conditions de vie et les revenus des habitants des quartiers de la politique de la ville. Elle a vocation à servir de pièce maîtresse pour l'évaluation des effets de la politique de la ville sur les individus qui en bénéficient, au-delà des effets propres au quartier lui-même.

Objectifs

L'enquête panel vise à appréhender les phénomènes de mobilité résidentielle au sein des quartiers de la politique de la ville, la perception des habitants vis-à-vis des politiques publiques mises en œuvre et l'impact de ces dispositifs sur la trajectoire de vie des bénéficiaires.

Elle est essentielle à la compréhension des effets des programmes de la politique de la ville sur les individus au-delà de leur temps de présence dans le quartier.

L'apport de ce projet réside également dans son approche pluri-thématique. L'enquête PPV propose pour la première fois une approche véritablement transversale auprès d'un même ménage. Ce faisant, elle vise à identifier d'éventuels liens de causalité entre différents aspects de la vie quotidienne comme, par exemple, les conditions de logement et la sécurité dans le quartier, l'emploi et le parcours scolaire des enfants, etc.

Thèmes abordés

Outre les sujets traités classiquement par les enquêtes ménages (composition et caractéristiques du ménage, conditions de logement, revenus, questionnaire individuel), les thèmes ayant trait plus particulièrement à la politique de la ville feront l'objet de parties variables au cours des différentes vagues d'interrogation.

Ils porteront en priorité sur l'environnement du quartier (types de commerces, d'équipements collectifs (transports en commun, école, ...), services de santé), l'existence et la nature des programmes de rénovation urbaine engagés dans le quartier et l'opinion des ménages sur ces opérations, la situation par rapport à l'emploi (chômage, en emploi, recours passé ou présent aux dispositifs d'aide à l'emploi), les parcours scolaires des enfants scolarisés (niveau d'étude en cours, difficultés rencontrées, recours à des dispositifs de réussites scolaires), la participation ou les recours à la vie associative au sein du quartier.

Champ

Le champ est limité aux Zus métropolitaines situées intégralement dans des communes de plus de 10 000 habitants, soit 558 Zus sur les 717 Zus métropolitaines.

L'enquête est réalisée sur un panel d'individus vivant dans quarante quartiers de France métropolitaine classés en Zone urbaine sensible.

On procède à un échantillonnage sur les logements. La représentativité est recherchée en population générale sur l'ensemble des quartiers retenus, et non sur l'espace des quartiers relevant de la politique de la ville.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Toute personne du ménage enquêté (ménage panel), âgée de 16 ans ou plus, est interrogée à chacune des vagues. Les individus panels quittant un ménage panel entre deux interrogations font aussi l'objet d'un suivi.

périodicité de l'opération

Après une première vague de mai à août 2011 et une deuxième vague du mois d'avril au mois de juillet 2012, la troisième vague est prévue en 2013.

taille de l'échantillon

En 1^{ère} vague un échantillon de 3 136 adresses avait été constitué. 1 284 ménages ont été considérés comme « répondants », sur les 2 971 ménages contactés et situés dans le champ de l'enquête (soit un taux de réponse

des ménages de 43,2%). Les 1 284 ménages répondants comprenaient 3 179 individus, dont 3 093 dans une unité de vie sélectionnée, y compris les enfants.

Compte tenu de la relative faiblesse de l'échantillon obtenu en première vague (2 059 individus panels de 16 ans ou plus interrogés), il a été décidé d'augmenter la taille d'échantillon en 2^{ème} vague de 500 ménages supplémentaires afin d'atteindre au minimum un échantillon de 3 000 individus panel de 16 ans ou plus.

En 2^{ème} vague les enquêteurs ont réussi à interroger 962 ménages sur 1 341 ménages issus de ménages panel de la vague 1 soit une attrition de 28,3% (en comptant le cas des décohabitations). Au niveau individuel, 2 262 individus sur 3 208 ont été suivis entre la première et la deuxième vague soit une attrition de 29,5%.

[Pour en savoir plus \(liens utiles\)](#)

Enquête longitudinale française depuis l'enfance (cohorte Elfe)

Organismes responsables :

Institut national d'études démographiques (Ined) / Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) / Etablissement français du sang (EFS)

Type d'opération

A la fin des années 1990, plusieurs institutions et instances gouvernementales ont constaté le manque d'études longitudinales françaises commençant à la naissance. Ces organismes soulignaient que, aussi bien dans le domaine de la santé que dans celui des sciences sociales, seul le suivi d'une cohorte permettrait d'étudier convenablement le développement de l'enfant sous différentes approches à travers l'évolution des structures familiales et environnementales. De ce constat est née l'idée de constituer une large cohorte française de plusieurs milliers d'enfants, devant être suivis de la naissance à l'âge adulte dans une approche pluridisciplinaire, incluant une dimension santé. Le projet a commencé à se construire au sein de l'Ined et de l'Unité mixte Inserm-Ined (U569) au cours des années 2002-2004.

Parallèlement, dans les douze recommandations prioritaires du Plan national santé environnement (PNSE) adopté en juin 2004, figurait la mise en place « d'une étude épidémiologique dite de 'cohorte' » d'enfants afin d'avoir une meilleure connaissance des déterminants environnementaux et sociétaux de leur santé. C'est l'Institut de veille sanitaire (InVS) qui a été chargé de préparer une telle étude.

Un rapprochement entre les deux projets a été étudié en 2004-2005 et, d'un commun accord, il a été décidé en juin 2005 de les fusionner en un projet unique, l'« Etude Longitudinale Française depuis l'Enfance » (Elfe)

Objectifs

Ce dispositif a pour objectif de comprendre les mécanismes de développement et d'insertion des enfants dans leur milieu familial, social, scolaire ainsi que les interactions entre ces divers champs. Il doit également permettre, dans le cadre du plan national Santé-environnement, de s'intéresser aux relations entre les expositions environnementales et la santé des enfants.

Thèmes abordés

Parmi les thèmes abordés on peut citer la démographie, la famille, la socialisation, l'éducation, la périnatalité, l'alimentation, le recours aux soins, la santé, l'environnement...

Le projet combine l'utilisation de sources existantes (échantillon démographique permanent, consommation de soins), d'enquêtes réalisées habituellement de façon autonome (enquête nationale périnatale), des données spatialisées (équipements, qualité de l'air ou de l'eau) et des observations spécifiques (prélèvements biologiques effectués en maternité, auto-questionnaires papier ou internet, questionnaires face à face et téléphoniques).

Des informations pourront être obtenues par appariement, par exemple avec les fichiers de l'Assurance maladie (SNIIRAM).

Des données géocodées sur la qualité de l'air, l'implantation de sources de nuisances, la qualité de l'eau distribuée seront mises en relation avec l'adresse du domicile de l'enfant et l'adresse du lieu où il est gardé à titre principal (l'adresse de l'école sera également récupérée lorsque l'enfant sera en âge d'être scolarisé).

Champ

La cohorte comprend, sous réserve de l'accord des parents, tous les enfants nés certains jours de l'année, dans un échantillon de maternités aléatoirement choisies sur le territoire métropolitain (25 jours d'inclusions sur 4 vagues d'enquête dont 12 jours EDP correspondant aux vagues d'avril, juillet et octobre 2011).

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Les parents des enfants de la cohorte.

périodicité de l'opération

Le lancement des enquêtes Elfe en maternité a abouti au recrutement de 18 300 enfants avec la participation de 320 maternités à l'une au moins des quatre vagues d'enquêtes d'avril à décembre 2011.

Aux 2 mois de l'enfant, les familles ont été recontactées. 28 000 entretiens ont été réalisés avec la mère et/ou le père des enfants.

Par la suite, l'enquête est renouvelée périodiquement auprès des enfants dont les parents n'ont pas signifié par écrit leur volonté de ne plus participer au suivi Elfe : auprès des enfants âgés de 1 an en 2012, de 2 ans en 2013... Elle traite à chaque fois de thèmes adaptés à l'âge de l'enfant.

Ainsi l'enquête ELFE 2012 (dite ELFE à 1 an) a abordé les principaux sujets suivants : séparation et relation avec le père ou la mère de l'enfant ; développement psychomoteur de l'enfant ; pratiques éducatives des parents ; valeurs et affiliations des parents ; quartier et voisinage du logement et équipement en biens culturels du ménage.

L'enquête ELFE 2013 développe des questions spécifiques sur les activités ludiques, les comportements alimentaires, les acquisitions, le langage et le développement psychomoteur. Elle aborde, pour la première fois, les pratiques culturelles et le réseau social des parents.

taille de l'échantillon

L'échantillon utile initial visé (déduction faite de la non-réponse) était de 20 000 enfants. Il a été en fait d'un peu plus de 18 000. Il n'est pas prévu de remplacer les « enfants sortants » par d'autres nouveau-nés, et ELFE 2013 ne concernera que les enfants encore susceptibles de participer à 2 ans (estimés à un peu plus de 85 % de l'échantillon initial).

Pour en savoir plus (liens utiles)

www.elfe-france.fr

http://www.ined.fr/fr/recherches_cours/questions_a/marie_aline_charles/

Eléments de bibliographie

Charles M.-A., Leridon H., Dargent P., Geay B. et l'équipe Elfe.
« Le devenir de 20 000 enfants. Lancement de l'étude de cohorte Elfe », Population et Sociétés n° 475, Février 2011.

Pirus C., Bois C., Dufourg M.-N., Lanoë J.-L., Vandentorren S., Leridon H. et l'équipe Elfe.
« La construction d'une cohorte : l'expérience du projet français Elfe », Population 65(4) : 637-670, 2010.

Vandentorren S., Bois C., Pirus C., Sarter H., Salines G., Leridon H. and Elfe Team.
« Rationales, design and recruitment for the Elfe longitudinal study », BMC Pediatrics 9:58, 2009.

Panel EDP ++

Organisme responsable :

Insee (Direction des Statistiques démographiques et sociales DSDS)

Type d'opération

L'échantillon démographique permanent (EDP) de l'Insee, mis en place à la fin des années 1960, est l'un des panels les plus longs (sinon le plus long) de la statistique publique. C'est un panel multithématique. L'EDP suit dans le temps, via les événements d'état civil et les recensements, les trajectoires d'un échantillon de personnes défini à partir de leurs jours de naissance. Cet investissement passé permet d'étudier des trajectoires ou phénomènes nécessitant une observation sur longue durée : on peut par exemple rapprocher la situation d'une personne à l'âge adulte en fonction de celle de son enfance, en se préservant des biais de mémoire liés aux enquêtes rétrospectives. Plus largement, l'EDP permet d'étudier sur moyenne ou longue période les trajectoires, les déterminants d'une situation actuelle ou, à l'inverse, le devenir des personnes ayant connu telle situation passée. Il permet de disposer d'informations sur les parents pour les personnes EDP qui ont été recensées avec ces derniers. Il sert de support à différentes productions statistiques régulières (enquête participation électorale, écarts d'espérance de vie selon les caractéristiques socio-démographiques, etc.) et enrichit d'autres sources statistiques basées sur des données administratives.

Le fait que les enquêtes de recensement soient désormais réalisées sur un échantillon compliqué voire empêche à terme certaines utilisations longitudinales de l'EDP (celles qui impliquent la comparaison des situations à plusieurs enquêtes annuelles de recensement).

Dans ce contexte, le projet EDP++ consiste à enrichir l'EDP :

- Compléter l'EDP avec des informations issues d'autres sources comme alternative aux données du recensement, jusqu'alors une des principales sources d'information de l'EDP. Il est donc nécessaire d'aller chercher une information équivalente ailleurs : dans les sources socio-fiscales (localisation géographique, caractéristiques du logement, structure familiale et conjugale, etc.) ainsi que dans le panel DADS (catégorie socioprofessionnelle, temps de travail, secteur d'activité, etc.). Inclure ces sources permettra également de disposer de trajectoires avec un pas annuel sur grand échantillon (exploitable à un niveau infra-national). Ce besoin est prioritaire : si l'on n'y répond pas dès aujourd'hui, il y aura un appauvrissement de l'EDP.
- Enrichir à la marge l'EDP à partir de ces sources pour mieux décrire les situations et trajectoires individuelles : intégrer des variables de revenu (niveau de vie dans les sources socio-fiscales, salaire dans le panel DADS) ; concevoir un appariement de données de l'EDP avec les causes de décès (Inserm) pour permettre l'analyse de ces dernières au regard des caractéristiques et parcours socio-économiques.

L'EDP a vocation à rester un panel multithématique généraliste. Il n'a pas vocation à intégrer l'ensemble du contenu des sources qui l'alimentent, mais peut en retour alimenter ces sources. Les variables retenues dans l'EDP seront avant tout des variables statistiques usuelles, plus susceptibles d'être produites de manière pérenne en cas d'évolution des sources alimentant l'EDP.

EDP++ vise donc à compléter l'EDP pour répondre à de forts besoins exprimés en matière d'études démographiques et sociales des trajectoires individuelles, en tirant parti des données administratives existantes et donc avec un coût faible et sans charge supplémentaire d'enquête pour la population.

Objectifs

L'EDP est un outil essentiel pour les analyses des trajectoires sociodémographiques sur longue durée, en particulier pour les études des biographies et comportements démographiques (nuptialité, fécondité, mortalité), de la mobilité géographique, résidentielle professionnelle et sociale, de la manière dont les parcours dans ces différents domaines se combinent. Il est souvent mobilisé pour des études à un niveau infra-national et alimente d'autres sources statistiques qu'il permet de compléter avec des données sociodémographiques. EDP++ vise d'une part à compléter l'EDP avec des données sociodémographiques issues de sources administratives pouvant être vues comme des alternatives aux données du recensement. Cela permettra de disposer pour chaque année des informations, pour une partie des thèmes couverts par le recensement. EDP++ vise d'autre part à renforcer les potentialités de l'EDP en tant que « panel sociodémographique généraliste de long terme en l'enrichissant notamment par de nouvelles variables économiques (salaires,

revenus et niveaux de vie). EDP++ va ainsi créer un panel de niveaux de vie sur longue période et grand échantillon. Les trajectoires de niveau de vie pourront ainsi être étudiées en lien avec les changements familiaux ou géographiques. L'annualisation des trajectoires (actuellement observées à intervalles irréguliers via les enquêtes annuelles de recensement) va permettre d'analyser conjointement (et avec un pas annuel) les mobilités géographiques, résidentielles, familiales et économiques. Du fait de la taille de l'échantillon, ces travaux pourront se décliner au niveau régional. L'EDP répondra ainsi au besoin de mieux décrire les situations et trajectoires individuelles dans toutes leurs dimensions et leurs interactions. En termes de système d'information, il permettra aussi la comparaison sur les mêmes individus de plusieurs sources, offrant une meilleure compréhension de leur contenu et de leurs différences.

Thèmes abordés

Le projet EDP++ vise à enrichir l'échantillon démographique permanent (EDP) de certaines caractéristiques sociodémographiques importantes présentes dans d'autres sources administratives externes :

- variables issues du panel des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Les données du panel DADS permettront notamment de disposer annuellement d'informations sur l'emploi analogues à celles du recensement (catégorie sociale, temps partiel, secteur d'activité...), mais aussi d'une information sur le salaire ;
- variables issues de l'exhaustif socio-fiscal, qui permettra notamment d'obtenir des données sur la localisation géographique, le logement, la structure familiale et conjugale du foyer ou le statut de retraité, en complément des données analogues du recensement. L'exhaustif fiscal permettra également d'enrichir l'EDP avec des informations sur les revenus et le niveau de vie.

Champ

L'EDP est historiquement constitué des personnes nées les 4 premiers jours d'octobre ; il a été élargi à 16 jours lors du projet EDP+ (à partir de 2004 pour l'état civil et 2008 pour le recensement) : personnes nées du 2 au 5 janvier, 1^{er} au 4 avril, 1^{er} au 4 juillet, 1^{er} au 4 octobre. Pour ces individus, l'EDP rassemble des données provenant des bulletins statistiques d'état-civil (bulletins de naissance, mariage(s) et décès de la personne et bulletins de naissance de ses enfants) ainsi que des informations issues des enquêtes annuelles de recensement, ou des recensements généraux de la population jusqu'en 1999. Les personnes présentes dans l'EDP sont toutes celles qui font l'objet d'un bulletin d'état civil ou qui sont recensées et qui sont nées un des jours retenus dans l'échantillon.

Depuis le projet EDP+, l'EDP intègre également des données sur l'inscription électorale du fichier national des électeurs.

Le champ de l'EDP couvre depuis 2003 les personnes résidant en France, y compris Dom, et non la seule France métropolitaine comme auparavant.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Les individus appartenant au champ de l'EDP. Les informations sur ces individus (et leur environnement) sont obtenues sans enquête spécifique à partir des différents fichiers les concernant.

périodicité de l'opération

L'opération est permanente (avec la production d'une base d'étude annuelle).

taille de l'échantillon

Pour une année donnée, l'EDP est représentatif de plus de 4 % (16 jours sur 365) de la population résidant en France, mais le fichier comporte un nombre beaucoup plus important d'individus puisqu'y figurent tous ceux, nés un « jour EDP », qui ont été observés dans le passé.

Pour en savoir plus (liens utiles)

Enquête Formation et qualification professionnelle (FQP) 2014

Organisme responsable :

Insee, Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS), Département de l'Emploi et des Revenus d'Activité (DERA)

Type d'opération

L'enquête Formation et Qualification Professionnelle de 2014 constituera la septième édition d'une série d'enquêtes débutée en 1964. Ces enquêtes sont réalisées tous les 10 ans environ selon un protocole très stable ; les deux dernières ont eu lieu en 1993 et 2003.

Objectifs

L'enquête Formation et Qualification Professionnelle (FQP) est la source à partir de laquelle ont été réalisés de nombreux travaux de référence sur la mobilité sociale, le rendement de l'éducation, l'égalité des chances, l'impact de la formation continue sur les profils des carrières ou encore sur les transformations de la demande de travail par qualification.

Par ailleurs, l'enquête Formation et Qualification Professionnelle (FQP) occupe une place tout à fait originale puisque c'est la seule qui renseigne des informations sur la formation continue et la trajectoire professionnelle sur moyenne période (5 ans) et pour différentes générations de personnes.

Thèmes abordés

Le questionnaire comporte traditionnellement cinq volets : mobilité professionnelle, formation initiale, formation continue, origine sociale et revenus du travail. C'est la combinaison unique de ces thèmes qui conduit à la richesse des études mentionnées ci-dessus. La continuité du questionnaire et des méthodes de collecte permet de surcroît de porter un diagnostic inédit sur les évolutions survenues dans ces domaines aux cours des cinquante dernières années.

Champ

Le champ de l'enquête est constitué des individus d'âge compris entre 21 et 65 ans résidant en France métropolitaine, avec une extension possible aux DOM (sauf Mayotte).

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Les individus dans le champ.

périodicité de l'opération

L'enquête, ponctuelle, sera conçue pour permettre un ou plusieurs appariements avec les panels de salariés DADS et de non-salariés.

taille de l'échantillon

Est visé un échantillon de 25 000 à 30 000 personnes.

Table ronde 3 : De la vie active au grand âge

Existant

Échantillon inter-régimes de cotisants

Organisme responsable :

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Type d'opération

Données administratives, panel.

Un même individu peut acquérir des droits à la retraite dans plusieurs régimes différents, s'il a changé de régime en cours de carrière (par exemple s'il a été salarié, fonctionnaire, indépendant, etc.). L'Échantillon interrégimes de cotisants (EIC) permet de reconstituer l'intégralité de la carrière année après année pour un échantillon anonyme d'individus, à partir du rapprochement des données des différents régimes.

L'EIC de 2009, portant sur les droits acquis jusqu'au 31 décembre 2009, est la troisième vague de cette opération statistique, après celles de 2001 et 2005. L'EIC est un panel : les individus tirés dans une vague de l'EIC sont suivis dans les vagues suivantes afin de pouvoir observer l'évolution des droits qu'ils acquièrent entre deux EIC successifs (acquisition de nouveaux droits ou mise à jour d'informations au sein des régimes).

L'EIC et l'[Échantillon interrégimes de retraités \(EIR\)](#) s'articulent et se recoupent pour partie, afin de pouvoir comparer les droits estimés et les pensions effectivement versées. Outre l'intérêt propre de l'EIC (étudier les carrières et l'acquisition des droits), la DREES utilise fréquemment l'EIC conjointement avec l'EIR pour analyser le passage de l'emploi à la retraite. Elle se fonde aussi sur l'EIC pour réaliser des projections sur les effectifs de retraités et les âges de liquidation des droits, selon différentes hypothèses sur les fins de carrière : c'est dans ce cadre que la DREES a construit en 2013, le modèle de micro-simulation TRAJECTOIRE (TRAJECToire de Carrières TOus REGimes).

Objectifs

L'EIC permet d'étudier les droits à la retraite acquis dans l'ensemble des régimes par un échantillon de personnes de différentes générations qui cotisent ou ont cotisé à un régime de retraite au cours de leur carrière. Couplé avec l'[Échantillon interrégimes de retraités \(EIR\)](#), il permet aussi d'analyser les passages de l'emploi à la retraite et de réaliser des projections.

Thèmes abordés

Pour chacun des individus de l'EIC, les caisses de retraite renseignent les caractéristiques individuelles de l'individu : sexe, année de naissance, département de naissance, nombre d'enfants, département de résidence, la catégorie sociale, etc.

Pour chaque individu et pour chaque année de carrière, les caisses de retraite renseignent également :

- les durées validées, qu'il s'agisse de durées cotisées, de périodes assimilées (comme les périodes validées pour motif de maladie, chômage, service national, etc.), de rachats, etc. ;
- les salaires ou revenus d'activité portés au compte ;
- les points acquis ;
- les conditions d'emploi, comme la quotité de travail, ainsi que certaines caractéristiques des emplois occupés, lorsque le régime est en mesure de fournir ces informations.

Champ

L'EIC comprend tous les individus de l'échantillon qui sont ou ont été affiliés (y compris les personnes déjà parties à la retraite) pour des droits directs, au moins une fois au cours de leur carrière, à un des régimes de retraite partenaires de l'opération.

La quasi-totalité des organismes de retraite obligatoire (régimes de base, régimes spéciaux et régimes complémentaires obligatoires) sont interrogés, soit environ 30 organismes, recouvrant une soixantaine de régimes pour l'EIC 2009. Les droits acquis issus de régimes supplémentaires non obligatoires sont en

revanche exclus du champ, ainsi que les revenus provenant de l'épargne individuelle volontaire. La sélection des individus de l'EIC se fait sur la base de la date de naissance.

L'EIC de 2009 porte sur les générations ayant entre 23 et 75 ans au 31 décembre 2009, nées en France ou à l'étranger. L'échantillon couvre une génération sur quatre (personnes nées en 1934, 1938, 1942 ... jusqu'à 1986), soit près de 20 000 personnes par génération.

Caractéristiques

L'EIC est un fichier de données anonymisé, construit à partir du rapprochement d'informations concernant un échantillon de personnes extrait des données de l'état-civil selon la technique dite de "double aveugle".

La DREES détermine les règles de sélection de l'échantillon sur la base des jours et années de naissance, puis demande à l'INSEE de tirer un échantillon de personnes correspondant à ces critères dans le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) et le répertoire de la section hors métropole (SHM). La liste des personnes établie par l'INSEE comprend le numéro d'identification au répertoire (NIR), quelques éléments supplémentaires pouvant servir à l'identification (nom et prénom, etc.), ainsi qu'un numéro d'ordre non identifiant.

L'INSEE envoie cette liste aux différents organismes d'assurance vieillesse. À l'aide des éléments d'identification contenus dans cette liste, les organismes d'assurance vieillesse repèrent les individus de l'échantillon qui sont affiliés à leur régime comme actifs ou retraités, puis recueillent pour ces personnes les données correspondant au dessin de fichier proposé. Les organismes d'assurance vieillesse transmettent ensuite ces données à la DREES en n'indiquant plus que le numéro d'ordre non identifiant. Les éléments d'identification, en particulier le NIR, sont effacés, de manière à garantir l'anonymat.

La DREES fusionne les informations provenant des différents organismes. C'est cette base de données finale qui, après divers traitements (contrôles, codifications, redressements) sert à constituer les fichiers de l'EIC. Par ailleurs, les données des caisses de retraite sont appariées à des informations en provenance de l'INSEE (déclarations annuelles de données sociales (DADS) et fichiers de paie de la Fonction publique d'État), ainsi que des informations fournies par le ministère de la Défense. La DREES reçoit également des données en provenance de Pôle Emploi afin de disposer de certaines périodes assimilées ouvrant droits à retraite (chômage, préretraite).

unité statistique enquêtée

Données sur les cotisants transmises par les caisses de retraite

périodicité de l'opération

quadriennale

taille de l'échantillon

250 000 individus

Pour en savoir plus (liens utiles)

Éléments de bibliographie

« Les durées d'assurance validées par les actifs pour leur retraite : une évaluation à partir de l'Échantillon interrégimes de cotisants de 2009 », L. Salembier, Études et résultats n°842, juin 2013.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/les-durees-d-assurance-validees-par-les-actifs-pour-leur.11143.html>

« [Age de cessation d'emploi et de liquidation d'un droit à la retraite le cas de la génération 1938](#) », P. Aubert, Études et résultats n° 688, mai 2009.

<http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er-pdf/er688.pdf>

« Le modèle de microsimulation TRAJECTOIRE », C. Duc, L. Lequien, F. Housset et C. Plouhinec, Document de travail, Série sources et méthodes, n° 40, mai 2013.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/le-modele-de-microsimulation-trajectoire-trajectoire-de.11132.html>

« [Les différents modes d'acquisition de trimestres au régime général et dans les régimes alignés](#) », P. Aubert, Y. Croguennec, Document de travail n°132, Série statistiques, avril 2009.

« Évaluation de la réforme des retraites de 1993 : nouvelles estimations à partir des données de l'EIR et de l'EIC », Bozio A., Document de travail, DREES, série Études et recherche, n°91, 2009
<http://www.sante.gouv.fr/drees/seriestat/seriestat132.htm>

« Profils de revenus d'activité au cours de la carrière : caractéristiques principales et impact des règles des régimes de retraite », P. Aubert, C. Duc, Document de travail du COR, mai 2009.

« Les retraités et les retraites - édition 2013 », ouvrage collectif, Collection Études et statistiques, DREES, avril 2013.

Échantillon inter-régimes de retraités

Organisme responsable :

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Type d'opération

L'EIR est un panel de données administratives qui permet d'observer l'évolution du nombre et de la composition des retraités, de décrire les conditions de départ à la retraite et de reconstituer le montant moyen de pension par retraité tous régimes.

La pension de retraite versée à un individu peut provenir de plusieurs régimes de retraite différents s'il a changé de régime en cours de carrière (par exemple s'il a été salarié puis a exercé une profession libérale). L'Échantillon interrégimes de retraités (EIR) permet de reconstituer le montant de la retraite globale pour un échantillon anonyme d'individus, en rapprochant les données des différents régimes français légalement obligatoires. L'EIR collecte également des informations sur les éléments de calcul du montant de pension : nombre de trimestres validés, taux et circonstances de liquidation, décote et surcote éventuelles, etc.

L'EIR 2008 portant sur les pensions au 31 décembre 2008 est la sixième vague de cette opération statistique, après celles de 1988, 1993, 1996, 2001, 2004. L'EIR est un panel : les générations appartenant à l'échantillon d'une vague sont resélectionnées lors de la vague suivante, ce qui permet d'observer finement l'évolution des retraites entre deux vagues, en distinguant l'effet de différents facteurs (revalorisations, acquisition de nouveaux droits, arrivée de nouveaux liquidants, disparition des décédés, etc.).

Enfin, la DREES utilise l'EIR conjointement avec l'[Enquête annuelle auprès des caisses de retraite \(EACR\)](#) pour calculer, de manière annuelle et actualisée, le nombre de retraités et les montants moyens des pensions tous régimes confondus.

Objectifs

Suivi du nombre de retraités, du montant des pensions, et des éléments constitutifs des pensions de retraite, fins de carrières et transition vers la retraite.

Thèmes abordés

Pour chacun des individus de l'EIR, les caisses de retraite renseignent :

- les caractéristiques individuelles du retraité : sexe, année de naissance, département de naissance, nombre d'enfants (trois ou plus) pris en compte pour la majoration de retraite, département de résidence.
- la nature et le montant des prestations versées : identification du régime de retraite, type de prestation (normale, suite à inaptitude ou à invalidité, etc.), montant des divers avantages perçus (avantage principal de droit direct ou de réversion, majoration pour conjoint à charge, majoration pour tierce personne, majoration pour enfants, allocations du minimum vieillesse, autres avantages accessoires).
- les conditions de liquidation des droits à la retraite : âge de liquidation, taux de liquidation, durée de carrière validée, décote, surcote, pension portée à un minimum ou écrêtée, etc.

Champ

L'EIR comprend tous les individus de l'échantillon qui perçoivent une pension de droit direct ou de droit dérivé d'une caisse de retraite. La quasi-totalité des organismes de retraite obligatoire (régimes de base, régimes spéciaux et régimes complémentaires légalement obligatoires) sont interrogés, soit 74 régimes au total pour l'EIR 2008. Les retraites issues de régimes supplémentaires non obligatoires sont en revanche exclues du champ de l'opération, ainsi que les revenus provenant de l'épargne individuelle volontaire.

La sélection des individus de l'EIR se fait sur la base de la date de naissance. L'EIR 2008 est construit pour être représentatif des personnes âgées de 35 ans et plus, nées en France ou à l'étranger (soit 253 000 retraités).

Caractéristiques

L'EIR est un fichier de données anonymisé, construit à partir du rapprochement des caractéristiques individuelles d'un échantillon de personnes extrait des données de l'état-civil, selon la technique dite de "double aveugle".

Dans un premier temps, la DREES détermine les règles de sélection de l'échantillon, sur la base des jours et années de naissance, puis demande à l'INSEE de tirer un échantillon de personnes correspondant à ces critères dans le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) et le répertoire de la section hors métropole (SHM). La liste des personnes établie par l'INSEE comprend le numéro d'identification au répertoire (NIR), quelques éléments supplémentaires pouvant servir à l'identification (nom et prénom, etc.), ainsi qu'un numéro d'ordre non identifiant.

L'INSEE envoie cette liste aux différents organismes d'assurance vieillesse. À l'aide des éléments d'identification contenus dans cette liste, les organismes d'assurance vieillesse repèrent les individus de l'échantillon qui sont affiliés à leur régime comme retraités, puis recueillent pour ces personnes les données correspondant au dessin de fichier proposé. Les organismes d'assurance vieillesse transmettent ensuite ces données à la DREES, en n'indiquant plus que le numéro d'ordre non identifiant. Les éléments d'identification, en particulier le NIR, sont en revanche effacés, de manière à garantir l'anonymat.

La DREES fusionne les informations provenant des différents organismes. C'est cette base de données finale qui, après divers traitements (apurement, codifications, etc.) sert à constituer les fichiers de l'EIR.

Pour pouvoir réaliser des études sur les passages de l'activité à la retraite, la DREES recueille, pour les plus jeunes retraités de l'EIR, des extraits des déclarations annuelles de données sociales (DADS), des fichiers de paie de la Fonction publique d'État et des fichiers du Pôle emploi. Ces fichiers fournissent des données sur les fins de carrière, en particulier sur les salaires, le chômage ou la préretraite.

Les données de l'EIR sont par ailleurs pondérées, par calage sur des données de cadrages exhaustives issus des régimes de retraite. Ce calage se fait par régime, par sexe et, dans la plupart des cas, par génération.

périodicité de l'opération

Quadriennale

taille de l'échantillon

250 000 individus

Pour en savoir plus (liens utiles)

<http://www.drees.sante.gouv.fr/l-echantillon-interregimes-de-retraites-eir.8467.html>

<http://www.drees.sante.gouv.fr/les-retraites-et-les-retraites.1932.html>

Éléments de bibliographie

Andrieux V. et Chantel C., 2013, « [Espérance](#) de vie, durée de vie passée à la retraite », *Dossier Solidarité Santé*, DREES, n°40.

Aubert P., Baraton M., Croguennec Y., Duc C., 2012, « [Les polypensionnés](#) », *Dossier Solidarité Santé*, DREES, n°32, août.

DREES, 2013, « Les retraités et les retraites – édition 2013 », collection Études et statistiques, DREES

Andrieux V., Aubert P. et Chantel C., 2012, « Montant des pensions de retraite et taux de remplacement », *Dossier Solidarité et Santé*, DREES, n°33, novembre

Aubert P., 2011, « [Les écarts de niveaux de pension de retraite entre générations](#) », *Document de travail*, DREES, Série Études et Recherche n°107, septembre.

Duc C. et Lerméchin H., 2013, « L'impact des réformes de 1993, 2003 et 2008 sur le montant des pensions de base des salariés du secteur privé de la génération 1938 », *Dossier Solidarité Santé*, DREES, n°37, mars

Aubert P., 2012, « Impacts directs et indirects des systèmes de retraite sur l'emploi des seniors : résultats récents », *RFAS*, 2012-04

Enquête handicap-santé - Volet Ménages 2008 - Volet Institutions 2009

Organisme responsable :

Insee. Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS) et Drees.

Type d'opération

L'enquête Handicap Santé est réalisée en deux volets : l'un porte sur les personnes vivant à leur domicile, l'autre sur les personnes vivant dans des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

L'enquête Handicap-santé ménages 2008 (HSM) renouvelle le travail effectué lors du volet ménage de l'enquête Handicaps, incapacités, dépendance (HID) de 1999.

L'enquête Handicap santé institutions 2009 reprend largement le travail effectué lors du volet institution de l'enquête Handicaps, incapacités, dépendance (HID) de 1998 complété par une partie santé.

Objectifs

L'enquête Handicap-santé a pour objectif de mesurer la prévalence des diverses situations de handicap en s'appuyant notamment sur les nouveaux concepts développés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'estimer le nombre de personnes connaissant des problèmes de santé ou en situation de handicap.

L'enquête Handicap-santé ménages évalue les besoins d'aide des personnes en situation de handicap et mesure les désavantages sociaux qu'elles subissent par rapport aux autres en fonction de l'environnement dans lequel elles évoluent. Elle fournit, dans sa partie santé, des indicateurs pour la loi quinquennale de santé (loi de santé publique de 2004).

L'enquête Handicap-santé institution permet d'obtenir des informations concernant les attentes des personnes handicapées ou dépendantes en matière d'hébergement et d'insertion professionnelle.

L'enquête Handicap-santé intègre les modules européens de questionnaire élaborés par Eurostat, afin de renforcer la comparabilité des enquêtes sur ce thème à l'échelle européenne.

Thèmes abordés

- les déficiences et les incapacités (limitations fonctionnelles et restrictions d'activités) ;
- la santé, physique et mentale, la prévention, le recours aux soins, la consommation médicale, l'hospitalisation ;
- les différentes formes d'aides reçues (aides techniques, humaines, prestations, aides à l'insertion professionnelle, aides à la scolarité...) ;
- le besoin d'aide, sous toutes ses formes ;
- la situation familiale, la scolarité, l'emploi, les revenus, les loisirs, les vacances, la participation à la vie associative et les discriminations ressenties...

Champ

Enquête Handicap-santé ménages : personnes vivant en ménage ordinaire en métropole et dans les départements d'outre mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion)

Une enquête sur la vie quotidienne et la santé (VQS), réalisée en 2007, joue le rôle d'enquête filtre : l'échantillon de l'enquête Handicap/santé est tiré parmi les répondants de VQS en fonction de leurs réponses (pour avoir suffisamment de personnes en situation de handicap dans l'échantillon de l'enquête handicap/santé).

Enquête Handicap-santé institutions : personnes résidant en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), maisons de retraite, unités de soins de longue durée (USLD), établissements pour adultes handicapés, établissements et unités psychiatriques, centres d'hébergement et de réinsertion Sociale (CHRS), en métropole et dans trois départements d'outre mer : Guadeloupe, Martinique, Réunion.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Individus vivant en ménages ordinaires pour le 1^{er} volet, et individus vivant en institutions du champ pour le 2^e volet.

périodicité de l'opération

L'enquête Handicap-santé ménages a eu lieu d'avril à septembre 2008, l'enquête Handicap-santé institution d'octobre à décembre 2009.

taille de l'échantillon

Enquête Handicap-santé ménages : 29 931 individus recueillis auprès de 27156 ménages.
Enquête Handicap-santé institutions : 9104 individus recueillis auprès de 1511 institutions.

Pour en savoir plus (liens utiles)

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-enq-handicap-sante-menages-hsm.htm>

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-enq-handicap-sante-institutions-hsi.htm>

<http://www.drees.sante.gouv.fr/les-enquetes-handicap-sante,4267.html>

Eléments de bibliographie nationale

Loïc Midy, « Enquête Vie quotidienne et santé - Limitations dans les activités et sentiment de handicap ne vont pas forcément de pair », Insee-Première n°1254, août 2009

Gérard Bouvier, « L'approche du handicap par les limitations fonctionnelles et la restriction globale d'activité chez les adultes de 20 à 59 ans », France, Portrait social - Édition 2009, Insee

Alexis Montaut, « Santé et recours aux soins des femmes et des hommes », Études et Résultats, n°717 février 2010, Drees

Séverine Dos Santos et Yara Makdessi, « Une approche de l'autonomie chez les adultes et les personnes âgées » Études et Résultats, n°718 février 2010, Drees

Gérard Bouvier et Xavier Niel, « Les discriminations liées au handicap et à la santé », Insee-Première n°1308, juillet 2010

Noémie Soullier et Amandine Weber, « L'implication de l'entourage et des professionnels auprès des personnes âgées à domicile » Études et Résultats, n°771 août 2011, Drees

Remontées individuelles Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Organisme responsable :

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Type d'opération

Afin d'affiner la connaissance des bénéficiaires de l'APA et de leurs caractéristiques, la DREES a mis en place en 2008 et 2009, en partenariat avec 34 conseils généraux, un recueil de données administratives individuelles sur les bénéficiaires de l'APA.

Les informations collectées concernent tous les bénéficiaires de l'APA ayant eu des droits ouverts à l'APA entre le 1er janvier 2006 et le 31 décembre 2007. Des données anonymisées concernant plus de 500 000 personnes âgées bénéficiaires de l'APA à domicile ou en établissement ont ainsi été recueillies. Elles permettent d'étudier le profil des bénéficiaires, leur prise en charge via l'allocation mais aussi leur parcours au sein du dispositif de l'APA.

En 2012-2013, la DREES renouvelle cette opération statistique avec le soutien de la CNSA et de l'ADF. Le recueil des données administratives anonymisées est en cours. Le champ de l'opération a été élargi aux bénéficiaires de l'APA et/ou de l'ASH qui ont des droits ouverts entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2011. Outre l'actualisation des résultats de 2008, les données collectées vont permettre de mieux appréhender le recours à l'ASH, la diversité des plans d'aide à domicile et le parcours de la personne âgée dans l'APA.

Objectifs

L'objectif de cette opération est d'enrichir et d'actualiser des informations sur les bénéficiaires de l'APA (caractéristiques sociodémographiques et degré de dépendance), le parcours des bénéficiaires de l'APA (âge d'entrée dans le dispositif, âge de décès, en fonction du lieu de vie et du degré de dépendance), le contenu des plans d'aide, les montants des plans d'aide à domicile. Les données recueillies peuvent servir à appréhender l'effectivité du dispositif (plans d'aide initiaux et montants effectivement versés) et les restes à charge des personnes âgées dépendantes.

Thèmes abordés

Les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires, leur évaluation GIR, l'âge d'entrée dans le dispositif, l'âge de décès, le lieu de vie, le montant des plans d'aide.

Champ

Le champ concerne l'ensemble des bénéficiaires de l'APA entre deux dates données (du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2007) dans les départements ayant accepté de participer à l'opération.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Données sur les bénéficiaires transmises par les conseils généraux

périodicité de l'opération

Opération reconduite en 2012-2013

taille de l'échantillon

500 000 individus

Pour en savoir plus (liens utiles)

www.drees.sante.gouv.fr

Éléments de bibliographie

— Bérardier M., 2012, « [Allocation personnalisée d'autonomie à domicile : quels restes à charge pour les bénéficiaires ?](#) », *Revue française des affaires sociales*, 2012/2-3 (n° 2-3), pp. 197-217.

- Bérardier M., et Clément É., 2011, « [L'évolution de l'allocation personnalisée d'autonomie \(APA\) de 2002 à 2009](#) », *Études et Résultats*, n° 780, octobre, DREES.
- Lécroart A., 2011,« [Projections du nombre de bénéficiaires de l'APA en France à l'horizon 2040-2060 - Sources, méthode et résultats](#) », *Document de travail, Série Sources et Méthodes*, DREES, n° 23.
- Debout C., 2010, « [La durée de perception de l'APA : 4 ans en moyenne. Premiers résultats des données individuelles APA 2006-2007](#) », *Études et résultats*, DREES, n° 724.

Enquête SHARE (Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe), vagues 1 à 4

Organisme responsable :

Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS) et Irdes (Institut de recherche et documentation en économie de la santé).

Pour les vagues 1, 2 et 3, l'Insee a réalisé intégralement la collecte des données. Pour la vague 4, l'Irdes a assuré la coordination du projet pour la France, en collaboration avec l'Insee.

Type d'opération

Après que la Commission européenne eut identifié le besoin de connaissances scientifiques sur le vieillissement en Europe, l'enquête SHARE (*Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe*) s'est construite dans les différents pays européens autour des thématiques de la santé, du vieillissement et de la retraite.

Depuis 2004, SHARE interroge à travers toute l'Europe un échantillon de ménages dont au moins un membre est âgé de 50 ans et plus. Ces ménages sont réinterrogés tous les deux ans en panel. Au fil des vagues, le nombre de pays participants est passé de 11 (en vague 1) à 20 (en vague 4).

L'ambition pluri-thématique et comparatiste du projet SHARE a donné lieu à une organisation autour de deux entités. Des équipes internationales sont chargées de la mise au point des questionnaires (choix des thèmes et définition de méthodologies harmonisées), des équipes nationales mettent en œuvre l'enquête sur le terrain. Aussi l'enquête SHARE est-elle caractérisée par une coordination centralisée au niveau européen, une méthodologie unique et une collecte synchronisée. Le questionnement harmonisé en amont est commun à l'ensemble des pays participants.

L'enquête comporte trois volets :

- un questionnaire classique rédigé en anglais et traduit dans la langue de chaque pays participant ;
- des tests cognitifs et physiques (mémoire, force de préhension ; lever de chaise ou vitesse de marche en alternance) ;
- un questionnaire papier auto-administré (vagues 1, 2 et 4).

Objectifs

L'enquête européenne SHARE a pour objectif d'analyser les phénomènes économiques et sociaux liés au vieillissement de la population en Europe en se basant sur des données individuelles de qualité.

L'enquête cherche en particulier à mieux connaître l'état de santé des personnes de 50 ans et plus ainsi que leurs conditions de vie. Elle s'intéresse aux interactions entre facteurs économiques, physiologiques, psychologiques et sociaux. Elle permet des analyses comparatives entre pays.

Thèmes abordés

Les données collectées explorent les domaines suivants :

- l'état de santé (santé physique, comportements à risque, consommation de soins, capacités cognitives, santé mentale, système de soins, force de préhension, souffle, vitesse de marche...) ;
- la participation au marché du travail (emploi et retraite) ;
- les conditions de vie (richesse, revenu, consommation, actifs financiers, transferts, logement) ;
- la démographie (composition du ménage, enfants) ;
- l'environnement social (soutien familial et social, activité sociale, attentes).

La vague 3 a été une enquête rétrospective sur l'histoire de vie des répondants : famille, carrière, santé, logements. En vague 4 a été introduit un module réseau social personnel (avec générateur de noms).

Champ

L'échantillon des ménages « entrants » est constitué des ménages résidant en France métropolitaine dont un membre au moins est âgé de 50 ans ou plus.

Dans sa dimension longitudinale, l'enquête suit les individus âgés de 50 ans ou plus, y compris s'ils sont partis en maison de retraite.

La vague 4 couvre toutes les régions de la France métropolitaine, alors que pour les vagues 1 à 3 l'échantillon a été concentré sur certaines régions représentatives pour des raisons de coût.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Les individus de 50 ans ou plus et leur éventuel conjoint.

périodicité de l'opération

Tous les 2 ans.

taille de l'échantillon

Le panel a été renouvelé en vague 2 et 4 par un échantillon d'« entrants » pour rester représentatif de la population cible.

En France la vague 1 a permis d'interroger 3 193 individus ; la vague 2 2 967 ; la vague 3 2 385 ; la vague 4 5 832 grâce à un important échantillon de rafraichissement.

Pour en savoir plus (liens utiles)

<http://www.share-project.org>

Éléments de bibliographie

Les livres de premiers résultats :

Vague 1 (2005). [Health, ageing and retirement in Europe – First results from the Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe](#). Mannheim Research Institute for the Economics of Aging (MEA).

Vague 2 (2008). [First results from the Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe \(2004-2007\). Starting the longitudinal dimension](#). (MEA).

Vague 3 (2011). [The individual and the welfare state. Life histories in Europe](#). Heidelberg: Springer.

Vague 4 (2013). [Active ageing and solidarity between generations in Europe: First results from SHARE after the economic crisis](#). Berlin: De Gruyter.

Un numéro spécial d'*Economie et Statistique* (2007). [Santé, vieillissement et retraite en Europe](#). 403-404: 3-18.

Des centaines d'articles scientifiques (<http://www.share-project.org/publications/journalarticles0.html>), par exemple :

Angelini, Brugiavini, Weber. (2009). [Ageing and unused capacity in Europe: Is there an early retirement trap?](#) *Economic Policy* 24(7): 463-508.

Bonsang, E. (2009). [Does informal care from children to their elderly parents substitute for formal care in Europe?](#) *Journal of Health Economics*, 28: 143-154.

Brandt, Deindl, Hank (2012). Tracing the origins of successful aging: The role of childhood conditions and societal context. *Social Science and Medicine* 74(9): 1418–1425.

Brandt, Deindl (2012). Intergenerational transfers to adult children in Europe: Do social policies matter? *Journal of Marriage and Family* 75(1): 235-251.

Chen (2013). [The effect of language on economic behavior: Evidence from savings rates, health behaviors, and retirement assets](#). *American Economic Review* 103(2): 690-731..

Jusot, Or, Sirven (2012). Variations in preventive care utilisation in Europe. *European Journal of Ageing* 9(1): 15-25.

Jusot, Tubeuf, Trannoy. (2009). [Tel père, tel fils : L'influence de l'origine sociale et familiale sur la santé des descendants en Europe](#). *Retraite et Société* 58: 63-85.

Laferrère, Angelini. (2009). [La mobilité résidentielle des seniors en Europe](#). *Retraite et Société* 58: 87-107.

Lyberaki, Tinios, Papadoudis (2013). Retrospective explanation of older women's lifetime work involvement: Individual paths around social norms. *Advances in Life Course Research* 18(1): 26-45.

Schröder, M. (2013). Jobless now, sick later? Investigating the long-term consequences of involuntary job loss on health. *Advances in Life Course Research* 18(1): 5-15.

Siegrist, Wahrendorf, von dem Knesebeck, Jürges, Börsch-Supan. (2007). [Quality of work, well-being and intended early retirement of older employees: baseline results from the SHARE study](#). *European Journal of Public Health* 17(1): 62-68.

Sirven, Debrand. (2012). [Social capital and health of older Europeans: Causal pathways and health inequalities](#). *Social Science & Medicine* 75(7): 1288-1295.

A venir (opérations nouvelles ou réédition d'opérations déjà réalisées)

Enquête CARE 2015

Organisme responsable :

Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees) du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé

Type d'opération

Les enquêtes Capacités, Aides et REssources des seniors (CARE) s'inscrivent dans la continuité des enquêtes « Handicap-Santé » de 2007-2009, dont les données ont permis de réaliser des estimations nationales fiables relatives au handicap et à la dépendance (grâce en particulier à l'interrogation indispensable des personnes en institution) : estimation du nombre de personnes handicapées ou dépendantes, calcul d'espérance de vie sans incapacité, évaluation de la nature, de la quantité et de l'origine des aides existantes, mesure des désavantages sociaux subis par les personnes en perte d'autonomie.

Mais les enquêtes CARE seront spécifiques à la population âgée afin d'étudier la perte d'autonomie liée au vieillissement.

Objectifs

Le débat national de 2011 sur la dépendance des personnes âgées a fait émerger de nombreuses questions quant à l'évolution de la dépendance et aux moyens financiers, humains et techniques qu'elle requiert. En particulier, il s'est révélé nécessaire de lever une partie de l'incertitude qui entoure les hypothèses de développement de la dépendance et de mieux cerner les enjeux financiers auxquels font face les ménages confrontés à la dépendance, que la personne dépendante réside à domicile ou en établissement. De son côté, le Conseil national de l'information statistique (Cnis) a fait état du souhait de disposer d'enquêtes en population générale qui appréhendent les situations de dépendance et leur prise en charge en fonction de leurs nombreux enjeux (médicaux, financiers, familiaux, sociaux, environnementaux) et mettent à disposition des différents systèmes de gestion de la dépendance des données à la fois sur l'articulation des différents dispositifs de prestations publiques (dédiées ou non) et la prise en charge hors prestations publiques (d'ordre familial ou provenant d'assurances privées).

Les objectifs thématiques des enquêtes CARE sont donc triples : suivre l'évolution de la dépendance, estimer le reste à charge lié à la dépendance et mesurer l'implication de l'entourage auprès de la personne âgée.

Thèmes abordés

Les enquêtes CARE comprendront deux parties : une en logement ordinaire et l'autre en institution, composées chacune d'un volet « seniors » et d'un volet « aidants ». La partie en logement ordinaire sera précédée d'une enquête filtre VQS, la partie en institution de l'enquête quadriennale EHPA de la Drees auprès de tous les établissements d'hébergement pour personnes âgées.

Les enquêtes « CARE ménages et institutions – volet seniors et volet aidants » permettront de caractériser les personnes âgées selon plusieurs définitions de la perte d'autonomie et de mesurer l'évolution des prévalences de la dépendance par rapport aux enquêtes « Handicap-Santé » 2008-2009, d'estimer le reste à charge lié à la dépendance et de comprendre comment les familles s'organisent pour faire face à celui-ci, et aussi de recenser la nature, la quantité et l'origine des aides humaines, financières et techniques existantes ainsi que des besoins non satisfaits.

L'enquête filtre VQS (« Vie quotidienne et santé ») aura pour objectif, à travers un court questionnaire, de repérer les personnes présumées dépendantes vivant en logement ordinaire de façon à les surreprésenter dans l'enquête « CARE ménages – volet seniors ».

Les questionnaires du « volet seniors » seront adaptés au lieu de vie de la personne interrogée (ménage ou institution) et traiteront les thématiques suivantes :

- Tronc commun des ménages
- Dépendance : santé (dont mini-module européen, recours aux soins et déficiences) ; limitations fonctionnelles ; restrictions d'activités ; accessibilité ;
- Aides : aides techniques, aides humaines, aides financières ; aménagements du logement ;
- Revenus ;
- Allocations / Prestations ;

- Dépenses régulières et contraintes du ménage.

Des répondants « proxys » seront autorisés quand l'enquêté sera dans l'incapacité de répondre.

Le « volet aidants » (ménage ou institution) viendra compléter le « volet seniors » sur :

- la relation de l'aidant avec l'aidé ;
- les aides humaines, financières et matérielles fournies par l'aidant ;
- les dépenses et ressources liées à la perte d'autonomie que l'aidé n'aurait pas pu renseigner.

L'aidant sera aussi interrogé sur son état de santé et les conséquences de l'aide sur sa vie professionnelle, sociale et affective.

Par ailleurs, divers enrichissements pourraient être obtenus par appariements pour minimiser l'information collectée ou améliorer sa qualité. : entre volets seniors des enquêtes « CARE ménages et institutions » avec les sources fiscales (revenus dont bénéficient les membres du ménage), les données du SNIIR-AM³ (dépenses de santé restant à la charge des ménages après remboursement de la Sécurité Sociale), les fichiers sociaux de la Cnaf, de la CCMSA et de la Cnav (minima sociaux et allocations logement), l'état civil (suivi des décès), l'enquête VQS (données de santé pour tous les membres du ménage) et entre les volets seniors et les volets aidants (aides monétaires et non monétaires de l'entourage).

Champ

Les volets « seniors » des enquêtes CARE ménages et institutions couvrent les personnes de 60 ans ou plus vivant en logement ordinaire ou en institution d'hébergement permanent pour personnes âgées (EHPAD, maison de retraite, unités de soins de longue durée...). Les volets « aidants » des enquêtes CARE ménages et institutions couvrent l'ensemble des aidants déclarés par les personnes interrogées des volets « seniors ». L'enquête filtre VQS s'adresse aux individus âgés de 60 ans ou plus vivant en logement ordinaire et aux personnes résidant dans le même logement. L'enquête VQS couvrira la France entière y compris DOM (hors Mayotte). Elle pourra connaître des extensions en métropole, pour assurer une représentativité départementale.

Les enquêtes « CARE ménages et institutions » seront réalisées en France métropolitaine, mais des extensions pourront être conduites sur des territoires infranationaux en adaptant les questionnements.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Pour l'enquête « CARE ménages » un seul individu du champ par ménage sera interrogé pour le volet « seniors ». Tous les aidants de l'entourage cités par les « seniors » interrogés seront enquêtés pour le volet « aidants ».

Pour l'enquête « CARE institutions », un échantillon de résidents et tous leurs aidants non professionnels seront interrogés dans le volet « aidants ».

périodicité de l'opération

La collecte de l'enquête VQS est prévue de juin à novembre 2014.

La collecte du volet « seniors » de l'enquête « CARE ménages » est prévue de mars à mai 2015, celle du volet « aidants » sera concomitante et se poursuivra jusqu'en juin 2015. La collecte de la partie « institutions » est prévue fin 2016.

Des post-enquêtes pourront être réalisées à la suite des différentes collectes.

taille de l'échantillon

L'échantillon de l'enquête VQS sera composé de 120 000 ménages « éligibles » (dont au moins un membre est âgé de 60 ans ou plus) en France métropolitaine, et 10 000 dans les DOM.

Pour l'enquête « CARE ménages », un échantillon de 15 000 personnes âgées de 60 ans ou plus sera tiré parmi les répondants à VQS pour le volet « seniors » en surreprésentant les personnes âgées supposées dépendantes selon les limitations qu'elles auront déclaré ressentir dans leur vie quotidienne.

Pour l'enquête « CARE institutions », un échantillon de 3 000 résidents sera tiré pour le volet « seniors ».

Pour en savoir plus (liens utiles)

³ Système National d'Informations Inter Régimes de l'Assurance maladie

Enquête patrimoine 2014

Organisme responsable :

Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales, Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages.

Type d'opération

Les enquêtes Patrimoine, réalisées environ tous les six ans depuis 1986 (et pour la dernière édition en 2010), constituent la référence pour la mesure du patrimoine des ménages en France qu'elles sont les seules à décrire intégralement et de façon détaillée (patrimoine professionnel ou financier en particulier). Le groupe de travail du Cnis sur les niveaux de vie et inégalités sociales insistait, dans son rapport, publié en 2007⁴, sur la nécessité de réaliser régulièrement une enquête du type Patrimoine. De son côté la Banque Centrale Européenne (BCE) lançait en 2006 un groupe de réflexion pour jeter les bases d'un projet européen d'enquêtes sur ce thème. Enfin, le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la mesure de la performance économique et du progrès social⁵ préconisait également une meilleure prise en compte de la dimension patrimoniale, la considérant au même niveau d'importance que la connaissance des revenus ou de la consommation pour une meilleure description des inégalités. La réflexion pilotée par la BCE a abouti à la mise en place d'une enquête européenne harmonisée HFCS (*Household Finance and Consumption Survey*). L'enquête Patrimoine 2014 s'inscrit maintenant dans ce cadre européen : ses données produites par l'Insee en partenariat avec la Banque de France, serviront à renseigner la partie française de HFCS ; l'enquête aura lieu désormais tous les trois ans et sera panéalisée.

Objectifs

Les enquêtes Patrimoine ont pour objectif de décrire les actifs financiers, immobiliers et professionnels des ménages. Elles rendent compte de l'évolution de la distribution des patrimoines des ménages, ainsi que des taux de détention des différents actifs patrimoniaux. Elles apportent aussi une information très complète sur les facteurs explicatifs du patrimoine : biographie familiale et professionnelle, héritages et donations, revenus et situation financière, motifs de détention (ou de non-détention) des différents actifs. Les futures éditions de l'enquête désormais panéalisée permettront de suivre plus précisément le patrimoine dans le temps et de mieux comprendre les phénomènes de cycle de vie.

Thèmes abordés

L'enquête aborde notamment les thèmes suivants : caractéristiques sociodémographiques des ménages ; détention individuelle des actifs financiers, immobiliers et professionnels ; évaluation du montant détenu pour chaque actif ; description du logement principal et des autres logements ou terrains possédés par le ménage ; description de l'activité d'indépendant d'une personne du ménage, et du patrimoine et de l'endettement professionnels ; revenus et situation financière du ménage ; trajectoires d'activité professionnelle, histoire conjugale du ménage, enfants vivant hors domicile ; héritages et donations, aides à la famille ; endettement du ménage ; habitudes familiales. La collecte des revenus sera réalisée en majeure partie par appariement avec le fichier des déclarations fiscales, ainsi que les fichiers de prestations de la Cnaf, de la Cnav et de la MSA.

Champ

L'enquête s'intéresse aux ménages-unités de vie résidant en France⁶ en logements ordinaires, hors collectivités.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

La collecte des informations s'effectuera au niveau du ménage, mais le suivi longitudinal se fera au niveau des individus.

⁴ Rapport Cnis n°103, janvier 2007

⁵ Rapport remis en septembre 2009 au Président de la République(www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf)

⁶ La question de la couverture des Dom n'est pas encore tranchée.

périodicité de l'opération

La collecte aura lieu de mi-octobre 2014 à fin janvier 2015. Pour pallier une charge d'interrogation trop lourde pour les ménages les mieux dotés en patrimoine, il leur sera proposé de réaliser l'entretien en deux visites. En outre, une expérimentation de collecte par Internet sera conduite en parallèle de l'opération en face-à-face, avec pour objectif de tester la pertinence de ce mode de collecte pour la mesure du patrimoine.

taille de l'échantillon

Pour l'enquête 2014, sera constitué un échantillon d'environ 20 000 adresses. Les « hauts patrimoines » seront surreprésentés dans l'échantillon, conformément à la méthodologie déjà adoptée en 2010.

[Pour en savoir plus \(liens utiles\)](#)

Enquête SHARE (Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe), vague 5, 2013

Organisme responsable :

Le laboratoire d'Économie et de Gestion des organisations de santé (LEGOS) de l'Université Paris Dauphine <http://www.legos.dauphine.fr/> a pris le relais de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES) et de l'Insee en vague 5.

Type d'opération

Depuis l'origine, l'enquête SHARE (*Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe*) est « une enquête de chercheurs pour la recherche » permettant des comparaisons internationales et utilisée dans des domaines les plus variés (médecine, santé publique, épidémiologie, psychologie, sociologie, démographie, économie et statistique). Le questionnaire, commun à tous les pays, est rédigé par un comité du questionnaire sur proposition d'un conseil scientifique international, de sorte que les thèmes de recherches les plus innovants sont pris en compte à chaque nouvelle vague, tout en assurant une qualité optimale de recueil de l'information.

Objectifs

L'enquête SHARE a pour objectif de mieux analyser les problèmes économiques et sociaux liés au vieillissement de la population en Europe. Elle porte sur des cohortes de personnes âgées de 50 ans et plus interrogées tous les deux ans (le panel est régulièrement rafraîchi pour représenter la population des 50 ans et plus, et les individus sont suivis lorsqu'ils partent en institution).

L'originalité du projet est de mettre à la disposition des organismes d'études et de recherches une base de données multidisciplinaire, longitudinale, internationale harmonisée, offrant des informations scientifiques fiables au niveau individuel sur les interactions complexes entre facteurs sociaux, économiques et de santé à l'œuvre dans le contexte d'augmentation généralisée de l'espérance de vie. Depuis l'origine, SHARE est utilisée dans des domaines les plus variés (médecine, santé publique, épidémiologie, psychologie, sociologie, démographie, économie).

A ce jour, SHARE compte plus de 3 100 utilisateurs et plus de 350 articles utilisant les données de SHARE ont été publiés dans des revues scientifiques spécialisées ainsi que dans des livres de référence.

Thèmes abordés

SHARE s'articule autour des trois grands thèmes principaux suivants :

Santé : santé physique (incluant tests *in situ*), santé mentale, comportements à risque, pathologies, soins, activité physique, questionnaire fin de vie, etc. ;

Économie : revenus, consommation, dépenses de santé, assurance santé, logement, épargne, actifs, pensions, transferts publics, etc. ;

Social/Famille : démographie du ménage, éducation, relations intergénérationnelles, relations sociales, transferts, participation associative, etc.

Le questionnaire de la vague 5 (SHARE 2013) fait l'objet de quelques innovations par rapport à celui de la vague précédente : enrichissement du questionnement sur la santé contrebalancé par des allègements de la partie auto-administrée, changement de test physique, adjonction d'un petit module « enfance » (pour les non répondants à l'historique de vie SHARELIFE) ou « exclusion sociale » (pour les autres) mais suppression de la partie « réseau social » et abandon de questions trop subjectives ou imprécises.

Champ

L'enquête SHARE porte sur les individus de 50 ans ou plus résidant en France métropolitaine, y compris au sein des institutions (individus éligibles). Au sein des ménages dont un membre est éligible sont interrogés au maximum deux individus : un éligible (tiré au hasard s'il y en a plusieurs) et son conjoint éventuel quel que soit son âge. SHARE réinterroge les individus éligibles des ménages ayant répondu à au moins une des vagues précédentes, y compris, dans toute la mesure du possible, ceux qui ont déménagé ou sont entrés en institution (en restant en France métropolitaine). En cas de décès d'un répondant, il est demandé à un proche de ce dernier de répondre à un entretien de fin de vie.

Caractéristiques

unité statistique enquêtée

Les individus du champ.

L'utilisation d'une autre personne (« proxy ») pour répondre à la place du répondant est autorisée en présence de ce dernier.

périodicité de l'opération

La vague 5 de SHARE (2012-13) vient compléter les vagues précédentes (2004-05, 2006, 2008-09, 2010-11) pour continuer à prendre en compte la dimension dynamique du vieillissement.

La collecte de la vague 5 se déroule entre fin 2012 et novembre 2013 selon les pays. En France, de mars à octobre 2013.

taille de l'échantillon

En France le panel n'a pas été rafraîchi en vague 5. La cible est de 4 800 individus répondants.

Pour en savoir plus (liens utiles)

<http://share.dauphine.fr/>

<http://www.share-project.org>